



SANTÉ PUBLIQUE

« L'Application Mangwele » pour numériser les vaccins

Le projet de Renforcement du système numérique de santé pour la lutte contre les maladies infectieuses vient de mettre en place, grâce à un financement japonais, « l'Application Mangwele », un système de suivi vaccinal par SMS qui permet de rappeler aux parents les rendez-vous vaccinaux.

« Ce système permettra d'effectuer un suivi individualisé et de s'assurer que les enfants en âge d'être vaccinés reçoivent tous les vaccins nécessaires, même s'ils changent de département », a indiqué Sato Morito, première secrétaire de l'ambassade du Japon au Congo.

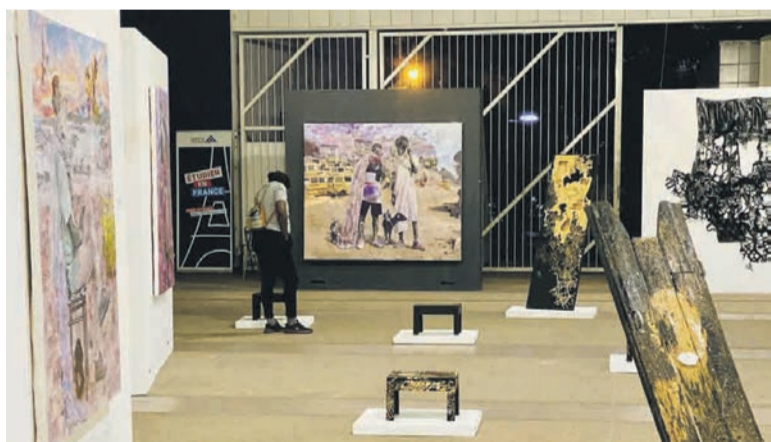
Page 5



L'Application Mangwele lancée à Brazzaville/DR

ARTS PICTURAUX

Retour sur un passé commun entre Brazzaville et Kinshasa



Une vue de l'exposition Adiac

Les artistes Alexandre Kyungu Mwilambwe et Gaël Maski Kusa Kusa, de la République démocratique du Congo, présentent jusqu'au 27 juillet, à l'Institut français du Congo, une exposition collective de peinture intitulée « Entre deux mondes ». L'exposition se veut un trait d'union entre Brazzaville et Kinshasa, le passé, le présent, les convergences, les divergences, les traditions de ces deux villes jumelles des deux Congo.

Page 16

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki vote son président aujourd'hui

Au terme du congrès extraordinaire placé sur le thème « Dans l'unité et la cohésion, l'UDH-Yuki en marche » qui s'achève ce 11 juillet, à Brazzaville, les congressistes élisent la personnalité qui va désormais conduire les destinées de l'Union des démocrates humanistes (UDH)-Yuki, formation politique

de l'opposition.

Dans son discours d'ouverture, le vice-président du parti et président du présidium des travaux, Pascal Ngouanou, a invité les congressistes à privilégier l'intérêt général au détriment des appétits égoïstes.

Page 3

HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

La société civile demande les mesures d'accompagnement

Suite à l'augmentation de 30% du prix du super à la pompe, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) demande au gouvernement d'ouvrir de larges consultations avec les partenaires sociaux avant d'instaurer un mécanisme de soutien aux couches sociales vulnérables.

Pour essayer de limiter les effets néfastes de cette hausse sur le panier de la ménagère, l'O2CD recommande la réalisation d'une étude multisectorielle sur l'impact des effets inflationnistes qui pourraient s'en suivre.

Page 4



EDITORIAL

Euphorie

Page 2

ÉDITORIAL

Euphorie

Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se relèvent peu à peu de la crise économique et financière survenue en 2014 suite à la chute brutale des cours des matières premières sur le marché mondial, en particulier du pétrole sur lequel repose l'essentiel des exportations de certains d'entre eux.

Pour preuve, le taux de croissance du produit intérieur brut de la Cémac est passé de -1,7% en 2020 à 1,5% en 2021 et 2,9% en 2022. Une performance due au train de mesures mises en place par les chefs d'Etat pour redresser les équilibres macroéconomiques sapés par la récession et regagner la confiance des bailleurs de fonds.

Les dirigeants de la sous-région sont appelés à faire montre de vigilance et à ne pas se laisser emporter par l'euphorie de la remontée du prix du baril de pétrole en maintenant le cap sur l'implémentation des réformes communautaires. C'est au prix des efforts conjugués que les économies seront plus résilientes.

La pandémie du coronavirus et la guerre en Ukraine ont dévoilé la vulnérabilité des pays de la Cémac face aux chocs exogènes. Il est temps d'accroître la production locale, d'augmenter les échanges intracommunautaires, de réduire les importations et d'appuyer les initiatives du secteur privé.

La volonté maintes fois exprimée par les chefs d'Etat de poursuivre l'industrialisation des pays, de diversifier les économies et de construire les infrastructures devrait être traduite en actes. Car, d'elle dépendent le développement socioéconomique et l'amélioration du cadre de vie de la population.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNATORIALES 2023

Le Comité national d'investissement du PCT se réunit ce 11 juillet

Le comité national d'investissement du Parti congolais du travail (PCT) est convoqué pour ce mardi afin de sélectionner ses candidats aux élections sénatoriales du 20 août prochain.



Les membres du secrétariat permanent/DR

Selon une source proche du parti socle de la majorité présidentielle, la réunion du Comité national d'investissement permettra de faire des arbitrages entre les différents cadres qui se sont prononcés massivement pour briguer les soixante-douze sièges du Sénat. Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, qui a présidé le 6 juillet la neuvième réunion ordinaire du bureau politique, a rappelé que cette réunion « aura la lourde et délicate charge » de sélectionner les candidats aux élections sénatoriales prochaines. Outre le projet de stratégie électorale pour ces sénatoriales, les membres du

bureau politique ont, entre autres, examiné le projet de rapport d'activités du premier trimestre 2023 ; le projet de mémorandum d'entente sur les échanges et la coopération entre le Parti communiste chinois et le PCT.

Le secrétaire général du PCT espère que les directives et les recommandations émises au cours de la réunion permettront d'améliorer les performances dans la réalisation des objectifs assignés. « La volonté de relever ensemble les défis qui interpellent le parti reste ferme. Point n'est besoin de le rappeler, le défi majeur, la victoire aux élections sénatoriales qui se profilent,

nous commande de faire preuve d'efficacité dans la mise en œuvre de la stratégie électorale que nous venons d'adopter. Dans cette optique, la direction du parti ne transigera en aucun cas avec la non observation de la discipline », a martelé Pierre Moussa.

Il a, par ailleurs, invité les membres du bureau politique à s'investir davantage dans l'accomplissement de leur mission d'encadrement afin d'épargner le PCT de « préjudiciables dérives ». Car, avant de sanctionner, il faut d'abord sensibiliser et conscientiser la base du parti sur les enjeux de l'heure, a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obata, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki vote son président ce mardi

Après plusieurs reports, le congrès extraordinaire de l'Union des démocrates humanistes (UDH)-Yuki s'est finalement ouvert le 10 juillet, à Brazzaville, sur le thème « Dans l'unité et la cohésion, l'UDH-Yuki en marche ».

Dans son mot d'ouverture, le premier vice-président de l'UDH-Yuki, Pascal Ngouanou, a demandé aux 748 délégués mais surtout aux futurs nouveaux dirigeants de prioriser l'intérêt collectif du parti au détriment des intérêts personnels.

« Nous devons rénover notre parti. Nous allons, au cours de ce congrès, adopter de nouveaux textes vecteurs, de nouveaux statuts, un nouveau règlement intérieur et nous allons, en application de ces textes, nous donner de nouveaux dirigeants », a-t-il déclaré. « Réservez-vous de tout agissement contraire à cet objectif, évitons toute perturbation, que l'esprit de fraternité et de fair-play habite chacun de nous. Faisons accroître et progresser cet héritage que nous avons reçu du président fondateur, Guy Brice Parfait Kolélas », a-t-il ajouté. Pascal Ngouanou a poursuivi qu'en unissant l'UDH-Yuki, Guy Brice Parfait Kolélas n'avait pas pensé à son bonheur personnel mais à la souffrance du peuple congolais et à son inspiration au bonheur. « Mes frères dirigeants, faisons de l'UDH-Yuki non pas un fonds de commerce mais un instrument de lutte au service du peuple congolais », a-t-il appelé.

Il a clos son propos en formulant l'espoir qu'ensemble, les membres du parti à tous les niveaux porteront dans les heures qui suivent à la tête de cette formation politique un monsieur ou une dame qui, avec compétence, saura porter la voix de ce parti. Un rassembleur qui ne rejettera personne, qui sera le président de tous les membres du parti. Après ce congrès, a-t-il renchéri, le président élu aura à réconcilier les uns avec les autres. « Il nous faut donc choisir une personnalité qui sait placer les intérêts du parti avant ses propres intérêts personnels. un dirigeant qui met la raison au-dessus des émotions. A ce sujet, j'invite tous nos frères candidats à la présidence du parti à méditer cette pensée du grand sage Madiba: « Pour faire la paix avec un adversaire, on doit travailler avec lui et qu'il devienne votre associé », a fait savoir Pascal Ngouanou.

Jean Jacques Koubemba

ORDRE DES INGÉNIEURS DU CONGO

Victor Andaletia élu président national

L'ingénieur en constructions civiles et industrielles, Victor Andaletia, a été élu président national de l'Ordre des ingénieurs du Congo, au cours d'une assemblée générale constitutive tenue le 8 juillet, au Grand hôtel de Kintélé, banlieue Nord de Brazzaville.



Victor Andaletia, président de l'OIC/Adiac

L'assemblée générale constitutive, présidée par le directeur de cabinet du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Julio Osséré, a réuni une centaine d'ingénieurs congolais intervenant dans plusieurs corps de métiers. A l'occasion, ces techniciens ont mis en place un bureau exécutif national de l'Ordre des ingénieurs du Congo (OIC), composé de cinq membres, dirigé par Victor Andaletia, ingénieur en constructions civiles et industrielles.

Outre le bureau exécutif, l'OIC a aussi mis sur pied un Conseil national de vingt-cinq membres. L'organisation professionnelle a pour mission de protéger les ingénieurs congolais dans l'exercice de leur profession ainsi que leurs diplômés, en vue de favoriser l'épanouissement du métier de l'ingénieur au Congo.

« Nous venons d'achever le processus de création de l'Ordre des ingénieurs du Congo par la mise en place de ses instances dirigeantes. Il s'agit du Conseil

national et du bureau exécutif de l'ordre à la tête duquel j'ai été élu président. J'appelle tous mes collègues ingénieurs à venir adhérer à l'OIC afin de valoriser leurs diplômes, car la loi portant création et organisation de la profession d'ingénieur au Congo stipule, en son article 20, que nul ne peut exercer cette profession s'il n'est pas inscrit au tableau de l'ordre », a indiqué le président élu, Victor Andaletia.

Firmin Oyé

ENTREPRENEURIAT

Bahou agro production entend dynamiser le secteur de l'élevage

Bahou agro production a reçu, à Brazzaville, la délégation de la Fondation Telema venue effectuer une visite de suivi des activités, après l'appui technique et financier dont a bénéficié ce projet.

Avec les fonds reçus, le responsable du projet Bahou agro production, Bahouna Dimbou Monique Brillant, a acheté les ingrédients pour la fabrication d'aliments de bétails, les produits vétérinaires, une dizaine de porcs et construit un canal d'évacuation des eaux usées de sa porcherie.

Le projet Bahou agro production compte engraisser quarante porcs au terme de cette année. Afin de conforter cette initiative entrepreneuriale, il envisage de rehausser le troupeau de 500 à 5000 porcs par année d'ici à 2030.

« Pour le premier lot, on a dix bêtes à engraisser. Au deuxième lot, nous engraisserons dix aussi. Entre le troisième lot, le quatrième et le cinquième lot, nous amènerons à plus de trente-cinq porcs et on sera obligé d'annexer notre espace [...] Nous demandons aux bail-



Une race de porcs du projet Bahou agro production/Adiac

leurs de faire confiance aux jeunes entrepreneurs congolais », a sollicité Bahouna Dimbou Monique Brillant.

Selon les spécialistes de l'élevage, pendant la phase d'engraissement, le porc absorbe tous les jours un kilo de nourriture. Grâce à une préparation essentiellement constituée de maïs, de blé et d'avoine, de pois et de soja, il grossit de 600 grammes par jour. Cette phase dure quatre mois et demi et le porc atteint un poids de 115 à 120 kg.

« Nous travaillons actuellement pour l'engraissement de ces porcs. Ils mangent deux fois par jour et l'eau est assainie. Lorsque

j'ai acheté ces porcs, ils avaient 12 kilogrammes et pèsent actuellement 16 kilos. Dans notre enclos, nous avons aussi des ovins », a ajouté le responsable de ce projet.

Dans le cadre de la lutte contre l'oisiveté juvénile, le projet Bahou agro production compte créer, à long terme, des emplois au profit des jeunes souhaitant se lancer dans l'élevage. Actuellement, ce projet emploie un personnel temporaire qui participe à l'entretien de la porcherie.

« Je recommande aux jeunes entrepreneurs d'avoir l'amour de ce que l'on fait, la détermination et croire en l'avenir. Je suggère à la Fondation Telema de ne pas arrêter l'œuvre entamée et je la remercie aussi pour la formation gratuite de tous les détenteurs de projets et les entrepreneurs », a commenté Bahouna Dimbou Monique Brillant.

Fortuné Ibara

« Je recommande aux jeunes entrepreneurs d'avoir l'amour de ce que l'on fait, la détermination et croire en l'avenir. Je suggère à la Fondation Telema de ne pas arrêter l'œuvre entamée et je la remercie aussi pour la formation gratuite de tous les détenteurs de projets et les entrepreneurs »,

HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

Les confessions religieuses prêtes à accompagner le gouvernement

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement annoncé, le 6 juillet, aux représentants des confessions religieuses, l'augmentation du prix du carburant à la pompe, notamment l'essence, à compter du 15 juillet. Un message bien capté par les hommes d'églises qui entendent le relayer auprès de leurs fidèles.

La série de rencontres du chef du gouvernement avec la société civile s'est poursuivie, le 6 juillet, au Palais des congrès de Brazzaville, en recevant cette fois-ci les responsables des églises. « C'est une communication qui a vraiment attiré notre attention, nous pensons que les objectifs poursuivis par notre gouvernement sont bien louables, et nous, en tant qu'hommes d'églises, nous devons faire le relais au niveau de la base pour préparer la population parce que notre avenir en dépend. Le gouvernement est en train de travailler dans le sens d'améliorer tant soit peu les conditions de vie de la population congolaise », a souligné le coordonnateur du conservatoire de Brazzaville 1 de l'Église évangélique du Congo, le pasteur Caleb, précisant que les hommes de Dieu ont le devoir de conscientiser la population. Selon lui, le gouvernement

a démontré, à travers les rencontres qu'il a eues avec les différents acteurs, comment les politiques mises en exergue préconisent les mesures d'accompagnement. Il a, par exemple, rappelé que l'augmentation du

prix du carburant à la pompe et peut-être l'électricité et l'eau sont nécessaires. Il a, cependant, suggéré aux pouvoirs publics de réduire le train de vie de l'Etat. « Comment faire face à ces mesures alors que nous savons

encore de l'augmentation des revenus, nous pensons qu'on peut aussi faire une purge auprès de certains cadres qui ont des salaires les plus élevés. Le vœu du gouvernement est que nous puissions assurer le relais dans l'explication, l'éducation, la sensibilisation de la population pour que ces mesures soient d'abord comprises et acceptées », a-t-il suggéré.

Il a, par ailleurs, souhaité que le gouvernement puisse se rapprocher des autres pays de la sous-région qui ont pris ces mesures avant le Congo. « Les confessions religieuses vont s'organiser, se concerter pour voir quelle réponse, surtout spirituelle, qu'il va falloir donner à ce problème à côté de la prière. Si nous pouvons prier, Dieu certainement agira et permettra que des solutions puissent être trouvées pour accompagner ces mesures », a espéré Germain Loubota.

Parfait Wilfried Douniama

«...Nous pensons que les objectifs poursuivis par notre gouvernement sont bien louables, et nous, en tant qu'hommes d'églises, nous devons faire le relais au niveau de la base pour préparer la population parce que notre avenir en dépend. Le gouvernement est en train de travailler dans le sens d'améliorer tant soit peu les conditions de vie de la population congolaise »

prix du carburant à hauteur de 5% a permis d'améliorer les conditions de circulation dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. « Nous avons dit au gouvernement que nous devons poursuivre les discussions ensemble, parce qu'il fal-

lait augmenter les prix du super et du gasoil au même moment pour ne pas surprendre la population. Le chef du gouvernement nous a rassurés que ses portes sont largement ouvertes pour poursuivre les discussions et apporter les suggestions y relatives », a conclu le pasteur Caleb. Le président du Conseil supérieur des églises de réveil du Congo (Coserc), le pasteur Germain Loubota, a reconnu que les mesures consistant à augmenter le

que l'augmentation de ces produits risque de créer un déséquilibre dans les ménages ? La population risque ne pas être à la hauteur de faire face à leur quotidien. Ce sont des mesures difficiles à prendre mais nécessaires. On ne parle pas

L'O2CD demande les mesures d'accompagnement

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) s'inquiète des effets inflationnistes de la récente hausse de 30% du prix du super à la pompe, six mois après l'augmentation (5%) des prix du gazole et de l'essence. Dans une note de position, l'Observatoire a demandé au gouvernement d'ouvrir de larges consultations avant d'instaurer un mécanisme de soutien aux couches sociales vulnérables.

Pour essayer de limiter les effets néfastes de la hausse des prix de carburants sur le panier de la ménagère, l'O2CD recommande la réalisation d'une étude multisectorielle sur l'impact des effets inflationnistes de la hausse des prix des carburants à la pompe avec l'implication de toutes les parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, le patronat et les associations des consommateurs.

L'une des principales mesures d'accompagnement, d'après Mermans Babounga Ngondo, le secrétaire exécutif de l'O2CD, consiste à instituer un impôt de solidarité de 35% prélevé sur toutes les indemnités des citoyens nommés à de hautes fonctions civiles et militaires d'un côté et ceux assumant des fonctions et des mandats politiques de l'autre. Il a également insisté sur la surveillance « rigoureuse » du marché et



l'opérationnalisation du Conseil national de la consommation et de l'Autorité nationale de la concurrence.

La même source a suggéré l'évaluation du plan de résilience du gouvernement et

de l'arrêté sur le blocage des prix. « Ces augmentations résultent non pas des exigences du Fonds monétaire international (FMI), mais plutôt des mesures convenues entre le gouvernement et le FMI dans

Du carburant vendu à la pompe DR l'accord de facilité élargie de crédit. Depuis 2020, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs ne perçoit pas encore la volonté du gouvernement d'engager une étude multisectorielle (...) »,

a rappelé Mermans Babounga Ngondo.

En rappel, la première augmentation de 5% des prix de carburants à la pompe a été opérée en janvier avant la récente de 30% du prix du super passant de 625 FCFA le litre à 775 FCFA. L'arrêté sur ce nouveau prix a été signé conjointement, le 30 juin dernier, par les ministres en charge du Commerce, des Hydrocarbures, des Finances et celui du Budget, avec une prise d'effet dès le 1^{er} juillet. Pour cette organisation de la société civile, l'étude multisectorielle au sujet des effets inflationnistes permettrait d'orienter la vision prospective sur la hausse des prix des carburants à la pompe, y compris de projeter les tendances des prix des produits de grande consommation et les ressorts à actionner pour renforcer la résilience des ménages vulnérables.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Une application numérique pour la vaccination

L'« Application Mangwele » vient d'être mise en place au Congo avec le financement du Japon (3,3 millions de dollars américains) pour établir un registre de vaccination intégrant un module d'enregistrement des naissances.

L'application repose sur un système de rappel vaccinal par SMS qui permet de rappeler aux parents les rendez-vous vaccinaux de leurs enfants, selon le calendrier du Programme élargi de vaccination, une des structures sous tutelle du ministère de la Santé et de la Population. L'« Application Mangwele » est exécutée dans le cadre du projet de Renforcement du système numérique de santé pour la lutte contre les maladies infectieuses, à travers la coopération multilatérale, mise en place par le Fonds des Nations unies pour l'enfance. A travers ce projet, le personnel de santé pourra suivre l'état d'enregistrement des naissances et les vaccinations de

chaque enfant en enregistrant ces informations dans une base de données nationale. « Ce système permettra d'effectuer un suivi individualisé et de s'assurer que tous les enfants reçoivent tous les vaccins nécessaires, même s'ils changent de département », a expliqué Satoko Morito, première secrétaire de l'ambassade du Japon, représentante de l'ambassadeur au Congo. A terme, cela améliorera la précision des données administratives pour mieux estimer la couverture vaccinale, y compris la vaccination de routine. La diplomate japonaise a rappelé que le gouvernement congolais a dernièrement lancé un projet d'accélération de

la transformation numérique avec une feuille de route visant notamment à digitaliser les services administratifs pour faciliter l'accès aux services publics. Parallèlement, il existe un Plan national de développement de l'informatique de santé pour améliorer le système d'information sanitaire. En vue de réaliser la couverture sanitaire universelle, y compris les vaccinations essentielles, un système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil efficace et fiable est essentiel, a-t-elle poursuivi, justifiant le fait que cette application intègre également un module d'enregistrement des naissances.

Rominique Makaya

Des efforts pour renforcer la planification familiale

Le Congo a placé cette année la célébration de la Journée mondiale de la population sur le thème : « Quelle stratégie nationale pour l'adhésion de la population à la planification familiale ? ». Cette thématique invite à la prise de conscience collective et effective en faveur de la planification familiale.



Le ministre Gilbert Mokoki délivrant la déclaration du gouvernement

La maîtrise de la croissance démographique conduit la population à bénéficier des bienfaits du dividende démographique a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, à qui revenait la charge de délivrer le message du gouvernement à l'occasion de la Journée mondiale de la population célébrée le 11 juillet de chaque année. Ainsi, le Congo pourra atteindre son optimum dans le rapport entre la population non dépendante dite active et la population dépendante constituée des enfants et des personnes plus âgées. « C'est pourquoi, il est impératif de renforcer la qualité de services de planification familiale pour leur utilisation optimale ; sensibiliser la communauté sur leur importance pour la santé et le bien-être. Nous devons aussi élaborer et mettre en œuvre les programmes complets d'éducation et d'information des adolescents et des jeunes afin de renforcer leur capacité à faire des choix éclairés et adopter des comportements sains en matière de santé sexuelle et reproductive », a-t-il renchéri.

Il convient, a-t-il poursuivi, d'améliorer la qualité des services de santé

L'explosion de la population mondiale est d'autant plus inquiétante que les dirigeants politiques, les décideurs et la société civile s'interrogent sur le rythme par lequel les êtres humains se reproduisent.

afin de les rendre plus accessibles et opérationnels par la redynamisation des districts sanitaires. « La planification familiale est l'un des moyens efficaces pour réaliser cette noble vision gouvernementale. Son développement permet de réduire de manière considérable le taux élevé des grossesses non désirées, des décès maternels, des invalidités diverses, des infections sexuellement transmissibles y compris le VIH et leurs incidences psychologiques, économiques et sociales », a-t-il indiqué.

En outre, sur le plan international, la Journée mondiale de la population est célébrée sur le thème « Huit milliards d'humains : un horizon infini de possibilités-défendre les droits et liberté de choix ». L'explosion de la population mondiale est d'autant plus inquiétante que les dirigeants politiques, les décideurs et la société civile s'interrogent sur le rythme par lequel les êtres humains se reproduisent.

La démographie mondiale, a-t-il expliqué, évolue rapidement : deux tiers des habitants de la planète vivent dans un pays affichant une

faible fécondité et huit pays contribueront pour moitié à la croissance attendue de la population mondiale d'ici à 2050. C'est le cas d'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique du Congo et la République unie de Tanzanie. Ainsi, a-t-il conclu, le classement mondial des pays les plus peuplés sera bouleversé.

Roger Ngombé

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

SERVICE DE LA REGLEMENTATION

N° 185 /23/MDDL/DBZV/SG/DDAT/SR

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION
Création

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu la loi n° 19/60 du 11 mai 1960 rendant obligatoire la déclaration préalable pour les associations et autorisant la dissolution des associations contraires à l'intérêt général de la Nation ;
Vu la loi n°11 – 2003 du 6 février 2003 portant statut particulier de la ville de Brazzaville et de la ville de Pointe- Noire ;
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 ;
Vu le décret n°2003-20 du 06 février 2003 portant fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales ;
Vu le décret n°2015 – 686 du 6 juillet 2015 portant nomination des Préfets de départements,
Certifie avoir reçu du président de l'association dénommée : **ASSOCIATION POUR LA PRODUCTION ET LA PROMOTION DE LA MUSIQUE, DU CINEMA, DU THEATRE ET DES OEUVRES D'ARTS** en sigle « **A.P.P.M.C.T.O.A** », une déclaration en date du **14 avril 2023** par laquelle il fait connaître la constitution de ladite association à caractère **socio culturel** ayant pour objectifs :

- Promouvoir l'art à travers diverses disciplines notamment la musique, le cinéma et le théâtre ;
- Œuvrer pour l'autonomisation des jeunes artistes et créer un groupe musical en République du Congo ;
- Contribuer à l'acquisition du matériel moderne pour le développement du septième art en République du Congo ;
- Lutter contre l'incivisme et les comportements déviants ;

et dont le siège social est sis au n°32 de la rue Likouala bis quartier la poudrière, Arrondissement 4 Mounkali-Brazzaville.

En foi de quoi, le présent récépissé est délivré conformément à l'article 1^{er} du décret du 16 août 1901.

Ampliations
MDDL/CAB 1
DGAT 1
Mairie de BZV 1
CTFPB 1
Arrondissement 4 1
JORC 1
Intéressé 1
Archives 2/9

Extrait de la loi du 1^{er} juillet 1901
Article 5 alinéa 4 : Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.
Extrait du décret du 16 août 1901
Article 1^{er} : La déclaration prévue à l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1^{er} juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association. Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique par leurs soins au moyen de l'insertion au journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association ainsi que l'indication de son siège social.

Fait à Brazzaville, le 12 JUIN 2023

Pierre Cébert BOCKO - ONANGHA

JOURNÉES ÉCONOMIQUES FRANCE-CONGO-NORMANDIE

Le public découvre la destination d'investissement Congo

Le coup d'envoi des premières journées économiques et mémorielles France-Congo-Normandie a été lancé, le 7 juillet, par Brice Arsène Mankou, directeur de l'IFMV, en présence d'Hubert Wulfranc, député de la troisième circonscription de Seine Maritime.

La Halle aux Toiles à Rouen a permis, trois heures durant, en distanciel et en présentiel, d'échanger sur le thème « Découvrir le Congo aujourd'hui pour y investir demain ».

Les participants ont découvert, à la fois, la diversité de sujets d'actualité économique au Congo avec un éclairage apporté par le corps consulaire de Normandie et également la construction d'une mémoire commune à travers les faits d'histoire entre le Congo et la France, des archives susceptibles de donner lieu à des projets de lois ou à la programmation de l'éducation scolaire entre les deux pays.

Depuis Brazzaville, en visioconférence, le député Ferréol Gassackys a rappelé le rôle de Brazzaville, capitale de la France libre impliquée dans l'histoire africaine méconnue des jeunes générations. Invité à prendre la



La photo de groupe à l'issue des Premières journées économiques à Rouen, le 7 juillet 2023 / Marie Alfred Ngoma

parole, Thierry Tassez a souligné, pour sa part, combien l'Afrique dite des Tirailleurs a été décisive dans l'histoire de la Résistance et de la libération de la France au point d'avoir érigé dans sa ville de Verquin, dans les Hauts de France, une stèle en leur mémoire.

Dans cet élan mémoriel, Mamadou Diallo, représentant

du maire de Rouen, en tant que petit-fils d'un ancien combattant, a salué l'initiative des organisateurs et exprimé la ferme intention du maire de Rouen de la soutenir à travers le projet Métropole Rouen Normandie, demain 2030.

Ont également participé à cette rencontre les consuls Emmanuel Brouiller, Fran-

cis Herbet, Jean-Philippe Carpentier, René Crevel et autres personnalités telles que, Sylvie Tassez, porteuse d'un projet de formation aux métiers au Congo ; Marie Nicolle, déléguée territoriale Seine-Maritime / Eure Ecti ; Philippe Dehays, directeur développement Afrique Centrimex ; Martial Obame de l'ambassade du Gabon

; Gabriel Moba, adjoint au maire, Saint-Étienne-du-Rouvray ; Livie Renate Bonzo Goma, étudiante ; Gislène Makosso, présidente de l'association les Amis d'Anatole-Collinet-Makosso ; Aurélie Lamini, cheffe d'entreprise et Alexandra N'Ganga, fondatrice Beauté Plurielle venue de la Belgique.

Marie Alfred Ngoma

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a obtenu du Gouvernement congolais, des fonds, dans le cadre du budget d'investissement exercice 2023, afin de financer divers programmes lui concernant, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés ci-après :

-F-AON-003-MAEP-CGMP-2023 relatif à l'« Acquisition du matériel des forages de qualité au profit des ZAP » ;

-F-AON-004-MAEP-CGMP-2023 relatif à l'« Acquisition du matériel d'électrification de qualité au profit des ZAP » ;

-T-AON-002-MAEP-CGMP-2023 relatif à la « Construction de deux (02) abattoirs à Brazzaville et Pointe Noire » ;

-T-AON-003-MAEP-CGMP-2023 relatif à la « Construction de deux (02) marchés de gros » ;

-T-AON-004-MAEP-CGMP-2023 relatif à la « Réhabilitation des pistes de dessertes agricoles au profil des ZAP » ;

-T-AON-005-MAEP-CGMP-2023 relatif à l'« Extension, installation et équipement des zones protégées d'élevage » ;

-T-AON-006-MAEP-CGMP-2023 relatif à l'« Organisation de la foire agricole » ;

-T-AON-007-MAEP-CGMP-2023 relatif à l'« Aménagement des ouvrages (étangs, canaux, points de rétention d'eau) au centre piscicole de Madingou » ;

-T-AON-008-MAEP-CGMP-2023 relatif aux « Travaux de construction des forages agricoles et bassins de

stockage ».

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel et/ou réaliser ces travaux.

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage, MAEP, Ancienne école des chemins de fer, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Être en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché ;
- Disposer d'un circuit d'approvisionnement en mesure de répondre dans les meilleurs délais à cet/ces achat(s) ;
- Disposer d'un personnel technique et d'encadrement clé répondant aux qualifications et expériences requises pour exécuter le marché ;
- Disposer du matériel requis pour la réalisation des ouvrages ;
- Jouir de toutes les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le/ou les dossiers d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00 contre paiement d'un montant non remboursable renseigné dans ledit document.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard le 27 juillet 2023 à 10 h 00.

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le 27 juillet 2023 à 10 h 30.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre dont le montant et les conditions de présentation sont renseignés dans le dossier d'Appel d'offres concerné, et demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 JUIL 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

MAEP/MAEP/CGMP/2023/Ephrem L.G.

Message du président de la République du Kenya, William Ruto, le 7 juillet à Brazzaville, devant le Parlement de la République du Congo réuni en congrès

Déclaration de S.E. DR. William Samoei Rutocgh, président de la République du Kenya et commandant en chef des Forces de défense lors d'une chambre mixte du Parlement de la République du Congo, le 7 juillet 2023

1. Je suis immensément ravi d'être ici ce soir dans l'auguste Parlement de la République du Congo, et hautement privilégié d'avoir le singulier honneur de vous engager dans cette voie.

2. Pour tout cela, je remercie mon frère aîné, le président Denis Sassou N'Guesso, au nom du gouvernement et du peuple de ce grand pays, de m'avoir invité à faire cette visite en République du Congo, et pour l'accueil chaleureux réservé à notre arrivée dans cette belle ville de Brazzaville cet après-midi. Ma délégation et moi-même avons bénéficié d'une merveilleuse hospitalité et nous attendons avec impatience la suite de notre séjour. Nous ne prenons pas votre considération pour acquise, et au nom du gouvernement et du peuple du Kenya, je vous transmets donc notre profonde gratitude et notre appréciation.

3. L'occasion de m'adresser à cette éminente assemblée des dirigeants de cette nation est un immense privilège pour moi et un grand honneur pour le peuple du Kenya. Cela peut être considéré comme un moment singulier dans l'histoire de nos relations bilatérales lorsque les peuples de nos deux républiques - le Kenya et le Congo - s'engagent collectivement directement dans une conversation sur des sujets importants qui comptent pour nous tous. En tant que tel, il démontre toute la force et la promesse de nos relations.

4. Le Kenya et le Congo sont unis par des valeurs partagées, des objectifs alignés et un programme commun. Chacun de nous abrite un peuple entreprenant reconnu pour son hospitalité, sa générosité, sa créativité, son audace et son dévouement à la famille. Nous sommes également attachés à l'épanouissement des familles en tant que fondements d'une nation forte, et trouvons dans nos traditions et nos cultures des points d'ancrage efficaces pour une philosophie nationale solide.

5. Nos nations sont devenues des phares de stabilité et de réconfort dans des régions qui ont malheureusement dû endurer plus que quiconque des tempêtes politiques, des bouleversements économiques, des tensions sociales et des crises de sécurité. Nous avons été propulsés par ces circonstances dans l'arène du rétablissement, de la consolidation de la paix et du maintien de la paix, où notre ensemble complet de valeurs et de principes a été mis à l'épreuve, au profit de nos citoyens ainsi que de nos frères et sœurs dans la région.

6. Il est profondément consternant et largement inattendu qu'en cette ère de prospérité sans précédent, de mondialisation extrêmement rapide et d'émergence de technologies et d'innovations qui semblent rendre rien impossible et tout possible, que l'humanité se trouve en proie à de multiples crises d'une complexité et d'une complexité sans précédent. Les inégalités, les conflits et la criminalité ainsi que la triple crise planétaire bouleversent les continents alors que la pénurie, les pressions démographiques et d'autres difficultés mettent à rude épreuve la capacité des régions et des économies nationales à gérer la demande de services qui en résulte.

7. La concurrence mondiale se manifeste souvent de manière belle et inspirante. Tout aussi souvent, nous sommes témoins de son côté le plus rude, surtout lorsque nous vivons si

près de ressources et d'opportunités rares. Quoi qu'il en soit, il est important que le Kenya et le Congo continuent de faire partie de cette communauté singulière de nations associées à la paix, à la stabilité, à la sécurité, à la liberté, à la démocratie et à la poursuite incessante d'une prospérité inclusive pour tous nos peuples.

8. Pour que cela se produise, les dirigeants doivent accorder une attention particulière au contexte dynamique dans lequel ils articulent et mettent en œuvre leurs visions et concrétisent les aspirations du peuple, afin de tirer simultanément parti des opportunités émergentes et de gérer efficacement les menaces qui se profilent. Aujourd'hui plus que jamais, le délicat exercice d'équilibre qu'est réellement le leadership politique est devenu encore plus complexe.

9. Les priorités traditionnelles telles que la sécurité nationale, les infrastructures, l'éducation et la santé doivent être poursuivies dans des conditions de pauvreté croissante, d'inégalités béantes et de diminution des ressources nationales. Dans le même temps, nous ne pouvons pas nous permettre de résister ou d'ignorer l'impératif d'embrasser les opportunités et les innovations émergentes pour faire avancer notre programme, ou de nier le besoin urgent de développer la capacité de faire face efficacement à une myriade de défis nouveaux et émergents.

10. Un gouvernement typique de notre région est aux prises avec les défis d'augmenter le taux d'alphabétisation nationale, d'étendre les infrastructures et de créer des opportunités d'emploi tout en gérant la dette nationale croissante. La criminalité transnationale et le terrorisme mondial sont susceptibles d'infliger des effets dévastateurs à ces efforts, ce qui rend nécessaire la mobilisation des ressources et l'engagement pour entreprendre le relèvement, alors même que des précipitations extrêmement élevées entraînent des inondations destructrices ou qu'une sécheresse sans précédent anéantit des vies et des moyens de subsistance.

11. Par consensus, l'approche traditionnelle d'un tel scénario a été de présenter les Africains et leurs gouvernements comme des objets de pitié et des cibles de la charité des philanthropies et des aumônes multilatérales. Un cadre mondial d'institutions imprévoyantes et d'incitations rigides a rendu commode et souhaitable pour les pays africains d'endurer la subordination et l'humiliation au nom de l'aide. Cela rend également structurellement possible de sous-estimer les ressources et les opportunités réelles et potentielles de l'Afrique tout en exagérant grossièrement ses risques et ses faiblesses.

12. Ce sont les manières subtiles par lesquelles les intérêts internationaux alignés sur les institutions multilatérales profitent l'Afrique pour rendre possibles l'extraction prédatrice, la domination sociopolitique et d'autres formes d'exploitation impitoyable. Cela nous montre aussi, implicitement, comment, dans une plus ou moins grande mesure, les dirigeants africains ont pu être complices actifs ou passifs de cet abus parasitaire. Dans cette mesure, nous avons tous les faits de mise en garde pour permettre de développer une solide compréhension de la façon de faire du développement national, régional et continental et, plus important encore, de la façon de ne pas le faire.

13. En raison de l'interaction émergente de

divers facteurs critiques à divers niveaux, il est désormais possible, sinon inévitable, de développer et d'articuler une nouvelle vision de la puissance et des perspectives africaines en termes d'opportunités, de ressources et de potentiel. Au milieu de toutes les turbulences auxquelles nous devons faire face quotidiennement, nous, en tant que dirigeants africains, nous, en tant que dirigeants unique de diriger une nouvelle ère de leadership mondial pour notre continent. Il est donc important pour nous de développer une appréciation complète de cet impératif et, par conséquent, d'insuffler à nos fonctions de représentation, de contrôle et de législation une articulation appropriée de cette compréhension.

14. L'histoire du changement climatique, la plus grande menace pour la vie sur terre aujourd'hui, est aussi l'histoire de l'industrialisation moderne et des inégalités mondiales. Le changement climatique est causé par des concentrations et des taux élevés d'émission de gaz à effet de serre, les usines de fabrication et les usines industrielles des pays industrialisés étant les coupables à l'épicentre. La hausse la plus spectaculaire des températures mondiales a commencé en 1750 et au moment où nous parlons, la terre est sur le point d'atteindre le seuil de 1,5 degrés qui, selon les scientifiques, entraînera la planète de manière irréversible sur ce que le secrétaire général des Nations unies a décrit comme un «chemin vers l'enfer».

15. La révolution industrielle et les phases ultérieures de l'industrialisation mondiale sont directement responsables de l'augmentation catastrophique des températures mondiales. Leur contribution écrasante à l'émission de gaz dangereux est un fait scientifique documenté.

16. Il est également amplement documenté que l'Afrique est celle qui a le moins contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les 54 pays de notre continent sont responsables de moins de 4 % de ces émissions. Même si l'industrialisation occidentale a été alimentée par des matières premières du sud global, aucun de ses dividendes n'a reflué, et nous sommes restés la région sous-développée du monde; le bénéficiaire de l'aide et une source préindustrielle d'intrants. En cette ère de changement climatique, les effets néfastes les plus fréquents et les plus dévastateurs sont ressentis de manière disproportionnée par les pays du Sud et, notamment, l'Afrique.

17. Le Centre mondial pour l'adaptation rapporte qu'entre janvier 2021 et septembre 2022 seulement, plus de 55 millions de personnes ont été touchées.

18. Le catalogue continental des catastrophes en Afrique est déchirant. Des incendies de forêt ont ravagé l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, tandis que des précipitations imprévisibles ont fait subir à près de 4 millions de personnes en Afrique australe, dans la région de la Grande Corne de l'Afrique et à Madagascar, des blessures, des pertes et des dommages. De plus, le Niger, le Soudan, le Soudan du Sud, le Mali, le Burundi, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ont été inondés par des inondations destructrices alors même qu'une sécheresse d'une gravité sans précédent, après une cinquième saison consécutive de pluies manquées, a soumis la région de la Grande Corne de l'Afrique et en particulier l'Éthiopie, la Somalie, le Kenya et Madagascar à une grande détresse. De plus, des

cyclones tropicaux ont dévasté le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, l'Eswatini, Madagascar et le Malawi, faisant des morts, des blessés et d'immenses dégâts dans leur sillage.

19. Le changement climatique est réel et inflige de véritables ravages à de vraies personnes dans de vrais endroits de notre continent. Depuis un certain temps déjà, les États africains utilisent les forums internationaux et les institutions multilatérales pour plaider en faveur d'un examen fondé sur les circonstances et les besoins particuliers du continent, le fait que nous avons le moins contribué et souffert le plus, et la justification convaincante d'un engagement de les pays industrialisés à dédier une facilité à la compensation des pertes et des dommages, et à financer des actions visant à renforcer la réponse, l'atténuation et la résilience face aux effets du changement climatique.

20. Malheureusement, les engagements ne se sont pas matérialisés. Nous continuons de subir le poids du changement climatique, alors que dans le même temps, il n'y a eu aucun changement systémique dans les modèles mondiaux de production industrielle pour s'aligner sur les engagements de zéro net. Aux taux actuels, il est scientifiquement prévu que les émissions industrielles pousseront l'atmosphère dans les 1,5 derniers degrés Celsius, après quoi une apocalypse environnementale et climatique irréversible suivra qui anéantira la vie sur toute notre planète.

21. Les raisons de l'indifférence persistante des économies industrialisées et des institutions multilatérales à l'égard de la cause de l'Afrique sont multiples. Tout d'abord, il est clair que l'Afrique a été profilée comme l'éternelle victime, objet de pitié internationale et cas de charité mondiale. En conséquence, c'est une tradition de la communauté internationale de reléguer les intérêts, les perspectives et les voix africaines aux marges obscures de la politique mondiale et du discours stratégique. Le problème est que le changement climatique n'est pas un problème exclusivement africain mais une menace existentielle pour l'humanité. Malheureusement, il est abordé en termes de clivage géopolitique habituel entre le Nord et le Sud, les pays développés contre les pays en développement ou les pays riches contre les pays pauvres, simplement parce que les pollueurs nets sont d'un côté tandis que les victimes nettes sont de l'autre.

22. L'autre raison de la difficulté persistante de l'Afrique à mobiliser efficacement l'attention mondiale sur la crise climatique est purement structurelle. Les institutions internationales, qui existent pour ancrer l'action collective et la solidarité mondiale dans la poursuite de l'équité, de la justice et de la démocratie, sont incapables de respecter ces valeurs. L'ordre institutionnel d'après-guerre a été conçu pour faire face aux séquelles politiques et économiques de la seconde guerre mondiale. Les arrangements qui en ont résulté visaient donc à mobiliser les grandes puissances de l'époque pour se concentrer exclusivement sur la paix, la sécurité, la stabilité, la reprise économique et la prospérité de l'Europe. Ce sont des instruments égoïstes monopolisés par un club exclusif d'États puissants, des miroirs dans lesquels ils se regardent et ne voient que quelques-uns.

23. Il faut rappeler qu'au moment où ces

Message du président de la République du Kenya, William Ruto, le 7 juillet à Brazzaville, devant le Parlement de la République du Congo réuni en congrès

Déclaration de S.E. DR. William Samoei Rutocgh, président de la République du Kenya et commandant en chef des Forces de défense lors d'une chambre mixte du Parlement de la République du Congo, le 7 juillet 2023

arrangements institutionnels ont été arrêtés, 52 Etats africains n'existaient pas encore. Par conséquent, notre système institutionnel multilatéral peine à prendre en compte la souveraineté africaine et est structurellement incapable de répondre aux aspirations africaines. Les miroirs ne reflètent pas les visages africains car l'architecture est défectueuse et non africaine.

24. Je ne prétends pas que l'Afrique devrait désespérer et abandonner tout engagement dans les affaires internationales, et je ne prétends pas qu'en matière de solidarité mondiale et d'action collective, l'Afrique ait la possibilité d'abandonner. Au contraire, je soutiens qu'en tant que continent, nous avons une opportunité historique de définir une position claire, de projeter une voix forte et de délivrer un nouveau message audacieux au monde.

25. Il est temps que l'Afrique défende une nouvelle vision pour transformer l'action climatique en une croissance verte et positive pour le climat. Aucune nation ne devrait avoir à faire face à des crises aussi fréquentes, graves et à grande échelle que la crise climatique qui assiège actuellement l'Afrique. Et aucun pays ne devrait jamais avoir à choisir entre l'action climatique et le développement national, en raison de ressources limitées.

26. Le problème fondamental de ces engagements et promesses est qu'en dépit de nos meilleures intentions et de tous nos efforts, aucun d'entre eux ne s'est concrétisé. Cela nous amène à la question qui suit inévitablement : quoi, alors ?

27. Il est impératif de tenir compte du fait que le changement climatique, qui menace aujourd'hui la vie sur terre, est la conséquence d'actions et d'omissions dans lesquelles l'Afrique n'a joué aucun rôle, mais néanmoins, nous, les peuples, les communautés et les nations d'Africains sommes prêt à apporter une contribution significative, sinon décisive, à sa résolution. Le changement climatique est un défi mondial qui exige une action collective à l'échelle mondiale. Nous sommes dans le même bateau, et cela ne peut pas être contesté en termes de blâme, d'accusation et de pointage du doigt entre le Nord et le Sud, les riches contre les pauvres, les pays développés ou en développement. La nature, l'ampleur et l'urgence de la menace nous obligent tous à mobiliser collectivement tous les actifs et ressources disponibles et à les investir dans une action climatique qui évite efficacement la catastrophe.

28. La position et l'offre de l'Afrique sont que nous sommes capables et désireux de faire pleinement notre part et d'engager nos propres actifs, y compris les ressources minérales, les ressources énergétiques, la capacité agricole et le capital naturel, pour promouvoir le programme mondial de décarbonisation. L'Afrique est le continent jeune, propre et vert du futur.

29. Il ne fait aucun doute que le continent africain est doté d'abondantes sources d'énergie propre. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'Afrique possède 60 % des meilleures ressources solaires au monde, mais ne dispose que de 1 % de la capacité solaire photovoltaïque installée. L'IRENA estime que l'Afrique a un potentiel solaire de 7 900 GW et un potentiel éolien de 461 GW, l'Algérie, l'Éthiopie, la Namibie et la Mauritanie possédant le plus grand potentiel. Le seul système du fleuve Congo aurait un potentiel de production d'énergie hydroélectrique allant



jusqu'à 100 000 MW. La capacité totale installée sur l'ensemble du continent approche à présent les 250 GW, toutes technologies confondues.

30. L'actualisation de cet immense potentiel d'énergie propre permettra de remédier à la grande pauvreté énergétique qui a laissé 600 millions de personnes en Afrique sans accès à l'électricité. Il stimulera également la croissance verte de l'Afrique tout en soutenant les besoins mondiaux en énergie renouvelable, notamment par la production et l'exportation d'hydrogène vert. La reconnaissance et l'action décisive pour concrétiser cette possibilité sont également fermement alignées sur l'appel de la présidence de la COP28 à tripler la capacité renouvelable d'ici 2030, puis à la doubler d'ici 2040.

31. Il est également universellement reconnu que les pays africains disposent de minéraux essentiels dont le monde a besoin pour progresser dans la lutte contre l'urgence climatique. Par exemple, plus de 60 % des réserves mondiales de cobalt se trouvent en Afrique. À eux deux, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe détiennent plus de 90 % des réserves mondiales de métaux du groupe du platine. Ces ressources minérales peuvent être traitées et livrées en Europe de manière plus efficace et compétitive que d'autres alternatives mondiales. Qu'il s'agisse du potentiel de traitement du carbonate de lithium au Ghana et en Namibie, du traitement du sulfate de manganèse en Afrique du Sud ou du traitement du sulfate de nickel en Tanzanie, l'Afrique se distingue par ses coûts nettement compétitifs par rapport à ses concurrents les plus proches. De plus, une énorme économie d'émissions reviendrait au monde entier grâce à l'élimination résultante de la nécessité de transporter des matières premières vers la Chine, puis de transporter des produits vers l'Europe.

32. En termes simples, le potentiel agricole de l'Afrique est énorme, nous avons les ressources pour soutenir la production au-delà du double de notre production céréalière actuelle, car nous restons avec 65 % des terres arables non cultivées dans le monde, selon la Banque africaine de développement.

33. Pour compléter cet aperçu du potentiel africain, il est essentiel de souligner l'abondance du capital naturel du continent qui est prêt à être exploité en tant que puits de carbone pour le monde. Un tiers du potentiel mondial de séquestration supplémentaire du carbone peut confortablement être soutenu par les puits de carbone africains.

34. Le message est donc très clair. D'après les possibilités décrites ci-dessus, il est évident que le temps est venu pour le discours mondial de regarder l'Afrique avec un regard neuf et de voir une nouvelle place et un nouveau rôle pour elle : une Afrique de promesses, d'opportunités et un continent qui se tient prêt à offrir des un leadership et des solutions efficaces qui permettront non seulement à l'humanité d'éviter sa pire menace existentielle, mais aussi d'inaugurer une nouvelle ère d'abondance partagée basée sur une transition juste vers une industrialisation verte et une prospérité durable. Cela commence par la reconnaissance de l'immense potentiel de la combinaison unique de l'Afrique d'une main-d'œuvre croissante, de vastes terres et de ressources naturelles, et d'un vaste potentiel de production d'énergie renouvelable, en particulier pour soutenir une décarbonation mondiale agressive et accélérer la course au net zéro, et au-delà.

35. Le pouvoir du potentiel réside dans l'abondance implicite d'opportunités. Le potentiel de l'Afrique, cependant, implique une telle multiplicité d'opportunités pour un large éventail de parties prenantes. S'y engager de manière durable est la garantie de transformer radicalement le développement mondial, de redéfinir l'efficacité et la productivité et d'ancrer une ère nouvelle, inclusive, juste et écologiquement responsable de l'histoire humaine.

36. Nous ne manquons pas d'opportunités pour que l'investissement privé participe à ce moment singulier de l'histoire de la transformation mondiale. Un aperçu général de ces possibilités en ferait un document très long. Néanmoins, je pense qu'il est important de mentionner quelques illustrations saillantes, juste pour donner un aperçu de ce qui nous attend sur le jeune continent vert du futur.

37. Une autre opportunité qui devrait être poursuivie avec un plus grand engagement est un cadre pour utiliser des mécanismes d'échange de carbone équitables et à juste prix entre gouvernements.

38. Les initiatives et les entreprises cherchant à concrétiser l'énorme potentiel africain ne commenceront à prendre de l'ampleur que lorsque la communauté internationale se ralliera pour surmonter ses coûteuses hésitations et se décidera à poursuivre diverses innovations pour débloquer des financements et des investissements.

39. Par exemple, il est possible de réduire le coût du capital pour l'investissement en Afrique de 33 % d'ici 2025, en rendant disponibles les données de notation de crédit, en développant des instruments de garantie intelligents réactifs et en débloquant des financements concessionnels supplémentaires pour combiner les capitaux privés.

40. Pour ancrer l'actualisation globale des engagements transformateurs d'une manière qui réponde aux aspirations et aux besoins de développement de l'Afrique, nous plaidons fermement pour l'adoption et la mise en œuvre intégrale de l'Initiative de Bridgetown. Nous croyons que la seule voie vers la création d'institutions justes pour ancrer la croissance mondiale pour la prochaine phase du développement international est amplement exposée dans le programme de réforme de l'Initiative de Bridgetown pour les banques multilatérales de développement. Nous avons l'occasion de procéder à un examen complet et à une refonte du mécanisme d'évaluation de la viabilité de la dette du Cadre commun et du Fonds monétaire international, afin de l'aligner sur des solutions pérennes.

41. En résumé, voici la proposition : une réponse positive à l'invitation de l'Afrique à la communauté internationale d'investir dans et avec les communautés et les économies africaines permettra au continent d'apporter plus facilement et plus rapidement sa pleine contribution à la réalisation d'un développement inclusif et une prospérité durable ancrée sur une industrialisation verte qui transformera la planète entière

42. Prises ensemble, ces mesures dans notre vision débloqueraient de nouveaux investissements et flux financiers vers l'Afrique, déclencheraient une décarbonation agressive et une fabrication verte, libéreraient des marchés et réduiraient les émissions mondiales.

43. Ce moment nécessite une action collective à une échelle et avec une urgence sans précédent, et dépourvues des distinctions traditionnelles entre le nord et le sud, l'est ou l'ouest, les émetteurs faibles et les émetteurs élevés, ou les riches contre les pauvres. C'est un moment d'inclusion globale où nous devons accueillir toutes les parties prenantes, y compris les secteurs public et privé, les organisations philanthropiques et de la société civile, ainsi que les communautés locales et autochtones, avec des opportunités gratuites de participation et de contribution significatives. C'est le moment pour le monde entier de s'unir et de sauver le monde.

44. Aucun d'entre nous aujourd'hui n'a la liberté de se détourner du fait que de nombreux pays africains sont déjà surendettés (22) ou courent un risque élevé d'être surendettés (9) alors que 13 et 17 pays sont classés comme présentant respectivement un risque élevé ou modéré de surendettement. La situa-

Message du président de la République du Kenya, William Ruto, le 7 juillet à Brazzaville, devant le Parlement de la République du Congo réuni en congrès

Déclaration de S.E. DR. William Samoei Rutocgh, président de la République du Kenya et commandant en chef des Forces de défense lors d'une chambre mixte du Parlement de la République du Congo, le 7 juillet 2023

tion désastreuse est aggravée par les chocs économiques continus résultant de la pandémie de Covid-19 et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale occasionnées par la guerre en Ukraine. En conséquence, de nombreux gouvernements africains ont une capacité limitée à entreprendre des réponses efficaces à la crise climatique, que ce soit de manière réactive ou proactive. Les pertes, dommages et perturbations infligés par les chocs climatiques dont la fréquence et la gravité ne cessent d'augmenter exigent inévitablement des dépenses plus importantes, ce qui aggrave la situation financière. Une action urgente est nécessaire pour fournir un allègement de la dette et une augmentation des liquidités aux gouvernements africains.

45. Les pays à faible revenu sont continuellement confrontés à des options brutalement limitées lorsqu'il s'agit d'investir dans l'action climatique, compte tenu du fardeau de la dette et des niveaux de liquidité existants. Les pays africains doivent plus de 640 milliards de dollars à des créanciers publics et privés, notamment des banques multilatérales, des créanciers privés et des prêteurs bilatéraux. Le service de la dette (c'est-à-dire les paiements d'intérêts) devrait dépasser 70 milliards de dollars en 2022, ce qui équivaut à environ 24 % du PIB des pays africains. Les pays africains dépensent plus pour le service de la dette que pour les dépenses de santé. Nous avons atteint le point où la dette et le bien-être s'excluent mutuellement, et c'est une question de justice fondamentale.

46. Ces défis économiques et financiers, associés au changement climatique, continuent de pousser les gouvernements africains vers une plus grande instabilité macroéconomique et plus près du surendettement. Les pays à revenu faible ou intermédiaire sont désormais confrontés à la charge budgétaire supplémentaire que représente la tentative de se remettre de crises climatiques de plus en plus fréquentes et coûteuses. La Banque mondiale a évalué les dommages du cyclone Freddy au Mozambique à 1,53 milliard de dollars, soit environ 10 % du PIB du pays. La Banque mondiale elle-même a fourni 150 millions de dollars d'aide au Mozambique, dont les deux tiers sous forme de capital de subvention et un tiers, soit 50 millions de dollars supplémentaires de dette, alourdissant ainsi encore le fardeau de la dette du pays. Après les inondations du Pakistan aux troisième et quatrième trimestres de 2022, le monde s'est réuni de manière inspirante. En janvier 2023, le Pakistan a obtenu des promesses de dons totalisant plus de 10,5 milliards de dollars pour soutenir la reconstruction du pays. Le défi, cependant, est que 8,7 milliards de dollars de ce soutien se présentent sous la forme de prêts. Bien que ces prêts soient hautement concessionnels, avec des taux d'intérêt très favorables, ils augmenteront tout de même l'encours total de la dette extérieure du Pakistan, qui s'élevait à 130 milliards de dollars en 2021.

47. Pour naviguer dans les turbulences de développement et les tempêtes économiques qui en résultent, les pays africains doivent disposer de l'espace financier nécessaire pour réagir à ces crises climatiques. Dans le même temps, nous devons investir davantage dans le renforcement des infrastructures et la préparation aux crises futures, ainsi que dans l'atténuation des émissions. Pour que l'Afrique contribue de manière significative à l'action climatique mondiale, nous devons

mettre fin au cycle dans lequel chaque crise émergente aggrave la position de la dette de l'Afrique. Il est donc clair que si nous ne résolvons pas le problème de la dette, il sera impossible de faire face à la crise climatique.

48. L'Afrique appelle donc à une action mondiale collective pour mobiliser tous les capitaux nécessaires à l'investissement dans le développement, l'adaptation au climat ainsi que des mesures couvrant l'atténuation, ainsi que les pertes et dommages. Ce faisant, nous restons fermement alignés sur la reconnaissance, si clairement affirmée et confirmée lors du Sommet de Paris par l'unanimité croissante pour exiger un nouveau pacte financier mondial, qu'aucun pays ne devrait jamais avoir à choisir entre ses aspirations de développement et l'action climatique. Nous considérons que ce qui suit est indispensable pour atteindre le rythme, la portée et l'échelle nécessaires.

49. Notre position amplifie l'appel à la mise en œuvre intégrale de toutes les mesures énoncées dans le résumé du président de l'UA au Sommet de Paris, et, plus particulièrement, la réforme de la banque multilatérale de développement en termes de capital et de déploiement afin d'augmenter les concessions disponibles en termes de capital, par exemple en réorientant les droits de tirage spéciaux.

50. En plus d'une action accélérée sur la mise en place d'un nouvel instrument, nous plaçons également pour un élan continu sur la conduite des réformes globales des BMD. L'un des éléments de ces réformes doit être l'assurance d'une voix africaine plus forte autour de la table lorsqu'il s'agit de réformes financières mondiales. Au Fonds monétaire international, l'Afrique compte le plus de membres, le plus de programmes, seulement 6,5 % des actions avec droit de vote. À la Banque mondiale, le plus grand nombre de pays considérés comme éligibles à l'aide internationale au développement sont africains, et les bénéficiaires du montant le plus élevé de la plupart des prêts de l'IDA viennent d'Afrique, mais cumulativement, les pays africains ne détiennent que 11 % des actions avec droit de vote dans ces institutions. Cette marginalisation systématique doit être combattue. Il est temps pour nous de faire entendre notre voix et d'assurer des changements au cadre et aux systèmes financiers qui profitent vraiment à l'Afrique.

51. C'est en reconnaissance de cet impératif urgent de réforme que je me tiens ici pour exprimer mon soutien le plus ferme et mes plus chaleureuses félicitations à son Excellence le Président et au gouvernement de la République du Congo pour avoir accueilli avec succès le Comité des dix chefs d'État de l'Union africaine sur la réunion sur la réforme de l'ONU (C-10) à Oyo. Il est essentiel pour nous de développer une stratégie et une position communes concernant ces réformes fondamentales.

52. Afin d'assurer une mobilisation et un déploiement accrus des capitaux mondiaux pour faire face aux crises mondiales du changement climatique et du développement, il est temps d'étendre la boîte à outils sur la gestion de la dette souveraine au-delà du Cadre commun et d'en développer une nouvelle capable d'étendre la durée de la dette souveraine, et incorporant une période de grâce de 10 ans avec paiement différé.

53. Un deuxième objectif de l'action collec-

tive multilatérale devrait viser à introduire de nouveaux instruments mondiaux universels pour mobiliser des revenus supplémentaires de 3 500 milliards de dollars. Nous sommes d'avis qu'à cet égard, la priorité doit être accordée aux instruments qui font payer les pollueurs, notamment une taxe mondiale sur les transports aériens et maritimes, une taxe mondiale sur les transactions financières (TTF) et une taxe mondiale sur les combustibles fossiles, FFT

54. L'avantage de cette approche est que ces instruments sont universellement appliqués, les ressources étant administrées par une nouvelle organisation mondiale égale à une Banque verte mondiale, et déployées à l'échelle mondiale en faveur d'une croissance verte et d'un développement favorable au climat.

55. La gouvernance de la nouvelle Banque sera indépendante des intérêts nationaux et les décisions seront fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles sur le climat.

56. Le résultat du cas que je vous ai soumis, distingués membres de cette grande assemblée, est que nous avons l'occasion de collaborer efficacement sur une question d'importance mondiale fondamentale et de fournir, pour nos peuples et l'humanité en général, une solution qui permet à l'humanité d'éviter une catastrophe et facilite l'émergence de l'Afrique en tant que leader mondial dans un nouvel ordre industriel vert.

57. Je suis convaincu que vous comprenez cette perspective et que vous partagez un sentiment d'urgence quant à la nécessité de résoudre les multiples crises auxquelles nous sommes confrontés aux niveaux national, régional et mondial dans la mesure où elles sont liées au changement climatique. Pour cette raison, je suis convaincu que la proposition que j'ai esquissée ci-dessus recevra votre soutien, et que vous contribuerez ainsi à développer, défendre et concrétiser une nouvelle vision de l'industrialisation mondiale, ancrée sur la croissance verte, menée par l'Afrique.

58. Chez nous en Afrique, il reste beaucoup à faire en termes d'accélération de l'intégration pour atteindre l'échelle et d'intensification de la connectivité en investissant dans diverses modalités d'infrastructure pour créer un marché homogène et efficace de 1,4 milliard de personnes et, en débloquent le libre-échange, le développer au-delà de son niveau actuel de PIB de 3 400 milliards de dollars. Je suis un fervent partisan du libre-échange, et je le préconise comme le moyen par lequel nous pouvons garantir à notre continent les meilleures chances de parvenir rapidement à la prospérité. Je crois que l'âme du libre-échange est le moyen d'échange et, par conséquent, que les obstacles existants à la facilité des paiements et des règlements transfrontaliers au sein de notre continent sont tout simplement insoutenables. En fait, je souhaite profiter de cette occasion pour réitérer ma ferme conviction que le moment est venu pour nous de mettre en œuvre le système panafricain de paiement et de règlement, le PAPSS, pour faciliter le paiement instantané dans un cadre simplifié sur tout le continent, et en tant que précurseur d'une monnaie panafricaine. Nous devons être prêts à accepter le changement à ce niveau, si nous voulons installer des amortisseurs financiers et économiques à la croissance africaine pour la protéger d'une dépendance

excessive à l'USD.

59. J'ai présenté ce dossier élaboré en faveur d'une nouvelle vision d'une croissance verte positive pour le climat et dirigée par l'Afrique pour une raison importante : la parole de ce Parlement est le bon endroit, et c'est maintenant le bon moment pour engager les dirigeants africains pour le but de mobiliser une position africaine ferme sur des questions directement liées à nos aspirations collectives en tant que continent, à notre intérêt national et au bien-être de notre peuple.

60. Je me présente devant vous en tant que décideurs politiques afin d'obtenir votre assurance qu'au cours de vos délibérations capitales, l'urgence de ce moment de l'histoire de l'humanité est intégrée dans les stratégies et programmes d'action. Je suis convaincu qu'il s'agit du forum le plus approprié pour amplifier et développer un récit radical et y intégrer un nouveau message qui présente l'Afrique comme le leader mondial d'une nouvelle ère industrielle. Vous avez un rôle fondamental, ainsi que la capacité et les moyens de contribuer de manière significative à l'émergence d'un nouveau discours qui affirme en Afrique un continent regorgeant d'opportunités et de ressources nécessaires pour conduire une prospérité mondiale sans précédent à la fois propre, juste et inclusive.

61. Je suis intimement persuadé que les instances délibératives comme cette maison, qui ancrent le discours national sur les valeurs fondamentales, tout en l'alignant sur les aspirations collectives du peuple, sont le cadre approprié et approprié pour cette conversation. En effet, les représentants du peuple sont réunis ici, avec pour mandat de veiller à ce que leurs souhaits soient portés au-delà de la politique nationale vers des plateformes régionales, continentales et mondiales, tandis que dans le même temps, un processus inverse d'enrichissement a lieu pour renforcer les agendas locaux.

62. La position de l'Afrique doit donc être la position de chaque homme, femme et enfant dans chaque pays de ce continent. C'est ainsi que nous placerons toute action collective sur le socle solide de la délibération collective, fonction civique vitale de raisonner ensemble. En fin de compte, c'est ainsi que nous garantissons que toutes nos institutions et politiques reflètent et expriment nos valeurs, qu'elles sont justes et inclusives et donc efficaces et durables.

63. En conclusion, je saisis cette occasion pour signaler à cette Assemblée que le travail de définition et d'affinement d'une position africaine commune progresse vigoureusement. Du 4 au 6 septembre, à Nairobi, j'accueillerai le Sommet Africain sur le Climat en collaboration avec l'Union Africaine. Le Sommet sera notre conclave préparatoire en prévision du bilan mondial COP 28 à Dubaï plus tard dans l'année.

64. Je vous invite tous à accompagner Son Excellence le Président Sassou N'Gusso et à vous préparer à participer activement à cet événement historique. Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un sommet dont vous serez fier. Le travail d'actualisation de la vision panafricaine d'une Afrique indépendante, souveraine, forte et prospère se poursuit ainsi.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) N° 015 CAB/PDAC/2023

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Pour faire une évaluation quantitative et qualitative des impacts engendrés par les actions du projet (2018 à 2023) et recueillir le niveau de satisfaction des bénéficiaires, le projet lance le présent avis pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- être un cabinet de gestion des projets et programmes de développement
- avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la préparation et l'exécution des enquêtes socio-économiques
- avoir réalisé au moins 2 missions similaires notamment dans l'évaluation des impacts de projets et programmes et les enquêtes de satisfaction des bénéficiaires.

L'équipe comprendra :

- un chef de mission : un expert spécialisé dans les questions d'impact de projet de développement, ayant un diplôme supérieur (doctorat ou master) en statistiques, démographie, économie, sociologie ou équivalent ; une expérience de 10 ans au moins dans la réalisation des enquêtes et études socio-économiques ; une bonne connaissance des méthodes d'échantillonnage ;
- un Spécialiste en Développement Rural (Bac+5) avec une expérience avérée d'au moins 2 missions d'analyse des données de production et de commercialisation des produits agricoles ;
- un expert en infrastructures rurales (Bac+5) avec une expérience avérée d'au moins 2 missions d'analyse économiques des impacts générées par la construction des infrastructures.
- Un sociologue (Bac+5) avec une expérience avérée d'au moins 2 missions de conduite des enquêtes qualitatives ;
- un expert en informatique (Bac+3 au moins), avec une expérience d'au moins 2 missions de gestion des données d'enquêtes (création de masque de saisie, apurement des données, traitement et sortie des tableaux d'analyse...)

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications des consultants (QC) conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le mercredi 26 juillet 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 07 JUIL 2023

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ÉLABORATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PDAC N° 016 CAB/PDAC/2023

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Pour faire une évaluation complète de la mise en œuvre du PDAC (2018 à 2023) et produire un rapport d'achèvement définitif qui permet de mesurer la performance des interventions du projet et d'impacter l'efficacité des projets futurs, le projet lance le présent avis pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- être un cabinet ou un bureau d'études, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation des projets et programmes de développement ;
- avoir réalisé au moins 1 mission similaire, notamment, celle relative à une évaluation finale participative des projets ou programmes de développement financés par des partenaires au développement (Banque mondiale, FIDA, BAD, AFD...).

L'équipe comprendra :

- un chef de mission (Bac+5 au moins) en agro-économie, en socio-économie ou en développement rural, spécialiste en gestion de projets avec une expérience

de dix (10) ans au moins en matière de formulation ou d'évaluation de programmes ou de projets de développement, ayant réalisé au moins deux (2) missions similaires (élaboration des rapports d'achèvement) des projets financés par les partenaires au développement ;

un expert en analyse économique et financière (Bac+5) en économie ou de finances, ayant réalisé au moins trois (3) missions d'analyse économique et financière des projets financés par les partenaires au développement ;

un expert en infrastructures rurales ayant un diplôme d'ingénieur en génie civil, en infrastructures rurales, en génie des ressources hydriques ou en architecture avec au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ou programmes financés par les partenaires au développement ;

un expert en sauvegardes environnementales et sociales ayant un diplôme universitaire avec au moins 3 ans d'expérience pertinente dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures de sauvegarde environnementale et sociale des projets ou programmes financés par les partenaires au développement ;

un expert du suivi et évaluation : ayant un diplôme universitaire avec au moins 3 ans d'expérience pertinente dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ou programmes financés par les partenaires au développement.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications des consultants (QC) conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le mercredi 26 juillet 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 07 JUIL 2023

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI



VIE DES PARTIS

Le Conadé réclame la décrispation de la vie politique

Le président du parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé), Moïse Moni Della Idi, appelle à « la décrispation avant les élections » et prévient le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, de la nécessité de la réconciliation nationale qui est dans les gènes des Congolais, à la veille de ce grand rendez-vous politique et historique.

Moïse Moni Della Idi estime que la libération des prisonniers politiques et l'inclusivité sont des préalables à l'organisation des élections. Pour lui, ces prémisses dépassent largement le cadre de concertation initié par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui, selon lui, est dans l'incapacité d'organiser les élections crédibles et inclusives dans le délai constitutionnel. « *Il est injuste, inadmissible et inconcevable d'organiser les élections en excluant la population d'une bonne partie du territoire de notre pays (Nord-Kivu et Mai-Ndombe) et certains acteurs majeurs de la vie politique comme Mike Mukebayi, Kabund a Kabund, François Beya, Fortunat Biselele, Salomon Kalonda Della, Franck Diongo, etc.* », a souligné Moïse Moni Della, dans un appel au président de la République.

Une jurisprudence fournie

Le président du parti Conadé a rappelé une jurisprudence dans le pays qui date de très longtemps et à laquelle on peut faire référence. Il a noté qu'en 1959, alors que la délégation congolaise, dans sa diversité et sa divergence, se trouvait à Bruxelles pour participer à la table ronde, celle-ci avait exigé, dans un front commun, la libération et la participation de Patrice-Emery Lumumba. « *Ce qui fut obtenu de l'administration coloniale belge* », a-t-il affirmé. Il a ajouté qu'en 1964, Antoine Gizenga avait été relaxé sur décision du président Mobutu, sorti de la prison de Bulambemba où il était incarcéré, pour participer à la conférence de Luluabourg.



Félix Tshisekedi et Moïse Moni Della Idi/DR

Le président de Conadé a également fait savoir qu'à la veille de la Conférence nationale souveraine tenue en 1992, les participants avaient exigé la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés. « *Le maréchal Mobutu, du haut de son autoritarisme, avait accédé à la demande* », s'est-il convaincu, continuant qu'en 2016, à la demande des participants aux assises du centre interdiocésain, sous l'égide de la Conférence épiscopale du Congo, le président Kabila avait accepté la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés qu'ils avaient qualifiés « cas emblématiques ». « *C'est dans cette circonstance que Bruno Tshibala, Roger Lumbala et moi-même avons retrouvé la liberté et participé aux élections* », a-t-il souligné.

Pour Moïse Moni Della Idi, ce rappel historique montre que la décrispation politique, mieux la

réconciliation nationale, est dans les gènes des Congolais, dans leur tradition à la veille de grands rendez-vous politiques. C'est aussi, a-t-il insisté, une condition sine qua non pour des élections apaisées. « *Comment peut-on expliquer qu'à la veille des élections, quelques acteurs majeurs soient interdits de se déplacer à l'intérieur du pays et subissent toutes sortes de brimades, tracasseries et humiliations ?* », s'est-il demandé. Il a motivé son questionnement par certains cas dont celui de Moïse Katumbi qui a été empêché d'effectuer sa tournée dans les provinces de l'ex-Bandundu et au Kongo central, ainsi que celui de l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo.

Un fair-play nécessaire

Moïse Moni Della Idi souhaite, en effet, qu'en dépit de toutes les différences et divergences qui

caractérisent le peuple congolais et malgré les enjeux à six mois de la compétition, que le fair-play domine les esprits et que les meilleurs gagnent, en respectant scrupuleusement les règles du jeu consignées dans la Constitution et les lois de la République. « *Le président de la République, conformément aux pouvoirs que lui confère la Constitution, peut initier la décrispation avant les élections. Mieux, il peut obtenir par la même occasion la réconciliation nationale autour des confessions religieuses avec à leur tête l'Eglise catholique qui a une longue et riche expérience en la matière* », a souligné le président du Conadé.

Pour éviter le bidouillage, le tripatouillage et le cafouillage des élections portant les germes de la balkanisation et de la division du pays, il a exhorté le président de la République à écouter la voix de

la raison exprimée par une bonne partie du peuple congolais, relayée plusieurs fois par le cardinal Fridolin Ambongo, Mgr Nshole ou encore l'archevêque Fulgence Muteba et à ne pas suivre les chansons des flatteurs, zéloteurs, partisans et courtisans qui, à l'instar de ceux de feu Mobutu, étaient les premiers à le renier et le conduire au cimetière politique comme des corbillards. « *Et pourtant, ces croque-morts politiques chantaient matin, midi et soir 100 ans to motombele* », a-t-il dit. Il a indiqué que ceux-ci avaient même fait croire à Mobutu qu'il venait du ciel, donc immortel. « *Et, on connaît la suite. C'est presque les mêmes avec ceux qui ont dit à Kabila "Wumela", "To tondi yo te". Curieusement, ils ont été les premiers à le vilipender* », a-t-il poursuivi.

Un homme averti...

A en croire Moïse Moni Della, le président Félix-Antoine Tshisekedi risque de subir le même sort s'il écoute cette catégorie de personnes. « *Vaut mieux celui qui te blesse avec la vérité que celui qui te tue avec les mensonges* », a-t-il prévenu, ajoutant que le cardinal Malula disait : « *Il est préférable d'être crucifié pour avoir dit la vérité que de crucifier la vérité* ».

Pour lui, « *c'est dans cette condition que Félix, fils de Tshisekedi wa Mulumba, père de la démocratie naissante congolaise, écrira une partie de l'histoire de notre pays avec l'encre indélébile et concrétisera le rêve de Lumumba de voir l'Afrique écrire sa belle histoire* ».

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Un puissant levier de développement économique oublié

En 2021, le gouvernement de la République projetait de tripler la production agricole totale à 6 % de croissance annuelle jusqu'en 2025, contre un taux historique d'environ 2 %. Deux ans après, une telle performance est visiblement difficile à atteindre.

Pour attirer l'attention sur la viabilité d'autres secteurs productifs que les mines, le comité de gestion du Parc agro industriel de Dingila, à Buta, a adressé une invitation au Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, à se rendre sans délai dans la province du Bas-Uélé pour s'enquérir des avancées dans la production locale du coton, après la première récolte intervenue très récemment.

En effet, le 7 juillet, le cabinet du chef du gouvernement a connu une certaine effervescence dans la soirée, ce dernier ayant reçu en audience une délégation des représentants du Parc agro industriel de Din-

gila de Buta, une unité agricole spécialisée dans la production du coton. A l'ordre du jour, le soutien tant attendu de Kinshasa à d'autres secteurs que les mines du pays. Une rencontre placée sous le signe d'un rappel des engagements des autorités congolaises de tripler la production agricole totale sur une période de cinq années. Le temps est d'autant plus crucial pour le Parc qui vient de réaliser sa première récolte de coton. « *Nous sommes une société de culture de coton basée à Buta. Nous avons parlé avec le Premier ministre de notre besoin d'accompagnement* », a expliqué à la presse la direc-

trice générale adjointe de la société, Odiane Lokako.

Sans tourner autour du pot, elle a sollicité le soutien et l'accompagnement de l'exécutif national dans plusieurs domaines liés à la filière du coton. La part belle faite au secteur minier depuis l'indépendance n'a pas permis de diversifier l'économie congolaise, qui reste à ce jour trop dépendante de son secteur minier. Plus de 90 % des exportations nationales sont constituées des minerais stratégiques (cobalt, cuivre, etc.), alors que d'autres productions pourrissent à l'intérieur du pays. « *C'est difficile, mais nous y arrivons. Parce que nous*

avons eu notre première récolte de coton. Nous invitons le Premier ministre à venir à Buta pour voir et soutenir aussi les femmes et les agriculteurs », a-t-elle ajouté.

L'importance du secteur agricole dans la diversification économique n'est plus à démontrer. « *A côté du coton, nous sommes aussi dans l'agriculture vivrière. Nous sollicitons une intervention gouvernementale pour régler beaucoup de problèmes comme la route et le chemin de fer* », a conclu la directrice générale adjointe.

Les infrastructures terrestres restent la priorité des priorités

pour la capitale du Bas-Uélé totalement enclavée. Si aucune date fixe n'est pas encore arrêtée pour un éventuel déplacement de Jean-Michel Sama à Buta, on note par contre une totale adhésion au discours du numéro deux du comité de gestion du Parc. Pour la petite histoire, ce dernier est en activité depuis plus de sept ans et la capacité de production atteinte à ce stade ne dépasse pas les 1 000 tonnes. Au fil des années, cette unité a développé plusieurs activités essentielles pour la province du Bas-Uélé, notamment la collaboration avec les petits producteurs.

Laurent Essolomwa

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (SWEDD+)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Comptable du Projet SWEDD+.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

En matière d'administration comptable

- suivre la préparation des liasses comptables et financières ;
- recueillir et classer les relevés bancaires ;
- valider les états et bulletins de paie du personnel du Projet ;
- contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain ;
- assister le RAF dans la gestion du patrimoine du projet ;
- contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe ;
- superviser l'archivage des documents administratifs et financiers du projet ;
- assurer la garde des chèques du Projet et autres documents ou objets de valeur du projet.

En matière de gestion financière et budgétaire

- préparer les Demandes de Remboursement de Fonds et les Demandes de Paiement Direct ;
- analyser les rapports financiers transmis par les bénéficiaires des fonds du projet ;
- assister le RAF dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement ;
- contribuer à l'élaboration du Programme de Travail Annuel Budgétisé (PTBA) ;
- assister le RAF dans le suivi de l'exécution budgétaire globale (consolidé et par site décentralisé) à travers la matrice d'exécution budgétaire mis en place.

En matière de comptabilité

- valider les pré-imputations comptables ;
- valider les états de rapprochement bancaire ;
- traiter les factures ;
- assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- viser les états de contrôle périodique de la caisse ;
- participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et analyser les comptes ;
- assurer le suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc...);
- assurer la mise en place du mécanisme des comptes d'avance et du suivi des avances de caisse ;
- veiller à la centralisation de toutes les pièces justificatives provenant des démembrements du Projet ;
- effectuer le suivi des décaissements conformément aux contrats, marchés et autres ;
- approuver la fiche de codification pour l'imputation comptable, budgétaire, analytique et par source de financement des opérations et effectuer le contrôle des imputations comptables ;
- contrôler les bons de règlement et les moyens de paiement avant signature ;
- participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice ;
- participer à la rédaction des rapports d'activités ;
- établir les rapports de comptabilité mensuels, trimestriels et annuels du projet contenant :
 - l'état de suivi des contrats, des décaissements, les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF et des avances de fonds ;
 - le RSF, les déclarations des charges salariales ;
 - les états financiers.

En matière de gestion de la trésorerie

- assister le RAF dans l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie (décaissements) ;
- assurer le suivi des réapprovisionnements (DRF/DPD) envoyés et reçus ;
- suivre les soldes des comptes bancaires (UGP) et s'assurer de la fiabilité et sincérité des opérations réalisées dans ces comptes ;
- mettre en place un tableau de bord pour le suivi du respect des délais de paiement ;
- suivre et gérer tous les dossiers relatifs aux banques ;
- produire un état régulier des factures payées et non payées ;
- établir les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF.

En matière de gestion du patrimoine

- participer à la réception et suivre les acquisitions ;

- assister le RAF dans le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP ;
- s'assurer du traitement comptable des stocks ;
- participer aux inventaires périodiques des stocks et des immobilisations.

3. Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé incluant trois (3) références professionnelles ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Profil du candidat :

Le candidat au poste de Comptable doit avoir le profil suivant

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ;
- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir d'excellentes compétences relationnelles, notamment l'ouverture d'esprit, le sens du dialogue, la disponibilité, le respect et l'esprit d'équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, de l'ordre (classement des pièces comptables) et de la transparence ;
- Avoir une expérience dans le paiement des subsides est un atout.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,
- Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5. Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seul(e)s le candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 25 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET SWEDD+ »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
 Tél : +242 22 613 31 08 :
 E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2023

Patrick Valery ALAKOUA

FONDS DE PROMOTION CULTURELLE

Barbara Kanam nommée directrice générale

Nommée par ordonnance présidentielle, la chanteuse Barbara Kanam est à dater du 8 juillet la nouvelle directrice générale de l'institution publique, avec pour adjoint le guitariste Didier Masela.

La diva Barbara Kanam Mutund et le bassiste Didier Masela Ndudi assurent désormais la direction du Fonds de promotion culturelle (FPC), selon une ordonnance présidentielle rendue publique le 8 juillet. L'accession des deux artistes aux postes respectifs de directrice générale et directeur général adjoint est une grande première. En effet, la nouvelle nomination lue par la porte-parole adjointe du président de la République, Tina Salama, n'est pas chose commune. Elle marque sans doute une ère nouvelle dans l'histoire de cette institution publique dédiée à la culture.

A 50 ans en septembre prochain, Barbara Kanam est promue à une fonction où elle devra contribuer au développement de la culture. En effet, c'est une attente des plus légitimes et à laquelle un artiste est censé répondre le mieux qui soit, dès lors que, rappelons-le, le FPC a tout de même comme mission de soutenir et financer les industries culturelles ainsi que les artistes congolais. Jusqu'ici, l'établissement dont l'apport a souvent été sujet à controverse et contesté devrait mener une toute nouvelle politique. En ef-



Barbara Kanam Mutund désormais directrice générale du FPC/DR

fet, il est certain que n'avoir eu à sa tête à ce jour que des hauts fonctionnaires ou des personnalités politiques n'a pas vraiment servi les intérêts de la culture de

la manière espérée. Aussi surprenante que soit, les nominations de Barbara Kanam et de Didier Masela n'en sont pas moins applaudies. Et qui



Le bassiste Didier Masela Ndudi, nouveau directeur général adjoint du FPC/DR

plus est, elles sont assez porteuses d'espoir pour la culture, particulièrement les opérateurs culturels dont les attentes ont souvent été déçues. Elle-même productrice, Barbara Kanam, soit dit en passant, a un BTS commerce international. Elle a une connaissance bien réelle de l'écosystème culturel qui va au-delà de la sphère musicale à

laquelle elle appartient. De son côté, le bassiste Didier Masela à qui reste attaché son étiquette de co-fondateur du célèbre groupe Wenge Musica a lui aussi le devoir de faire ses preuves. L'avenir meilleur de la culture congolaise, dont il est un acteur à part entière, doit passer pour son cheval de bataille.

Nioni Masela

DISPARITION

La RTNC perd un de ses beaux fleurons, Innocent Shuami Yalolo

Le réalisateur et producteur audiovisuel, Innocent Shuami Yalolo, dont la notoriété a été établie à l'époque de Télé Zaire, l'unique chaîne de télévision de l'Office zairois de radiodiffusion et télévision (OZRT), a tiré sa révérence le 7 juillet, à Kinshasa.

Etabli depuis quelques années en Europe, Innocent Shuami Yalolo était demeuré dans l'effectif des agents chevronnés de la télévision nationale où il a passé toute sa carrière. Quoique ces années-ci sa casquette de producteur ait pris le dessus sur celle de réalisateur, c'est sous cette dernière, comme agent de la Radiotélévision nationale du Congo (RTNC), que Innocent Shuami Yalolo est le mieux connu. Il est du reste tenu pour l'un des plus grands de la maison depuis l'époque de l'OZRT jusqu'à devenir également producteur par la force des choses. Réalisateur et publicitaire dans la sphère musicale, il brillera aussi dans la production cette fois dans le champ diversifié du théâtre populaire congolais.

Souvent dédicacé par les stars, Innocent Shuami Yalolo est pourtant resté discret et dans l'ombre. L'interview offerte au Youtuber Teddy Mola, où il s'est livré à cœur ouvert, est l'une des rares apparitions du réalisateur dans le genre sur les médias alors qu'il a contribué au renom de plusieurs artistes. Publicitaire, il a longtemps réalisé les pancartes promotionnelles

de divers orchestres de Kinshasa, étant bien introduit dans le milieu musical qui saluait ses services. Dès lors, il a influencé et marqué de son empreinte l'histoire de certains groupes locaux à l'instar de Zaïko Langa Langa. Il a été à l'origine du slogan « Tout choc, antichoc Zaïko Langa Langa » après le départ d'Evoloko de l'orchestre. Au début de Zaïko Langa Langa au quartier 20 mai, alors nommé Immo Congo, Innocent Shuami Yalolo était l'un des fervents fans de l'orchestre dont il assurait la promotion dans les milieux des jeunes de l'époque. Et ce, avant même son entrée à l'OZRT, notamment parce qu'il était aussi le frère du réputé guitariste Oncle Bapius, bassiste de Zaïko de 1971 à 1999.

Compagnon de classe de Koffi Olomide

Les liens d'Innocent Shuami Yalolo avec Koffi lui ont été fort profitables. Il affirme qu'il devait une fière chandelle pour lui avoir donné l'opportunité de collaborer avec tous les musiciens congolais. « De Luambo aux plus bas de l'échelle, il n'y en a pas un seul avec qui



Innocent Shuami Yalolo/DR

je n'ai pas travaillé. Grâce à Koffi, j'ai travaillé avec tout le monde, c'est un privilège qui m'a été accordé pour lequel je le remercie. Et, tout ce que

j'ai à mon tour fait pour lui, c'est dans le cadre de notre fraternité », a-t-il soutenu dans une interview publiée sur Teddy Mola TV. Il y renchérit que sa

relation avec le patron de Quartier latin était passée d'amicale à fraternelle et qu'autrefois, le clair de leur temps ils le passaient ensemble au quartier. Du reste, il est reconnu comme une des figures respectables de la commune de Lemba à l'instar de son ami d'enfance et compagnon de classe, à l'école Saint-Augustin, de la primaire au secondaire, Koffi Olomide. Koffi et JB Mpiana l'ont souvent cité dans leur répertoire et ce n'est pas sans raison. Pour le premier, hormis les relations professionnelles qu'ils entretenaient, il fut d'abord, rappelons-le, un ami d'enfance de Lemba dont ils sont tous deux anciens habitants. Innocent Shuami Yalolo a collaboré avec JB Mpiana en qualité de chargé de publicité de la star et de son orchestre Wenge Musica. Il en parle lui-même dans une interview publiée sur Teddy Mola TV. Peu avant sa mort, fiancé à une jeune dame, il affirmait à son propos : « Elle est nettement moins âgée que moi ». Shuami Yalolo était père de quatre filles et grand-père de trois petits-fils.

Nioni Masela

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (SWEDD+)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Responsable Administratif Financier et Comptable (RAFC) du Projet SWEDD+.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

a) En matière de gestion administrative

- Assurer la mise en œuvre effective des outils pertinents prévus dans le Manuel des opérations du Projet ;
- Veiller au classement et l'archivage des principaux documents du Projet (Accord de financement, Manuel d'exécution du Projet, Manuel de procédures administratives, comptables et financières, Lettre de décaissement, contrats, etc.) ;
- Veiller au respect du protocole de présence au poste du personnel ;
- Assurer l'élaboration et la tenue à jour des rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des structures bénéficiaires du Projet ;
- Préparer les termes de référence pour l'audit externe du Projet ;
- Veiller à la mise à jour du Manuel de procédures administratives, comptables et financières et des Manuels spécifiques pour les adapter à l'évolution des besoins et de l'environnement de leur application ;
- Planifier les congés et les formations du personnel du projet ;
- S'assurer de la sécurité sociale et de l'assurance du personnel du projet ;
- Suivre la situation des assurances des véhicules et autres du projet.

b) En matière de gestion financière et budgétaire

- S'assurer du bon fonctionnement du système informatique de gestion financière et comptable ; permettant notamment la préparation des rapports de suivi financier (consolidé et par site), des demandes de remboursement de fonds, et des états financiers consolidé et par site décentralisé ;
- Assurer la préparation, la consolidation et la mise à jour du Plan de Travail et Budget Annuel, en relation avec les autres responsables ;
- Assurer la préparation, la consolidation et la mise à jour des plans de décaissement correspondant au Plan de de Travail Annuel ; et en assurer la gestion courante et le suivi ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire du Projet des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations budgétaires ;
- S'assurer de façon régulière et continue que les ressources mises à la disposition du Projet (fonds alloués par les bailleurs de fonds) sont dépensées pour les fins auxquelles elles ont été affectées ;
- Veiller au respect du circuit de paiement des bénéficiaires du Projet ;
- S'assurer systématiquement que toutes les conditions concourant au paiement relatif à des marchés sont remplies (avis d'appel d'offres, avis de nonobjection, rapport d'évaluation, notification, lettre de marché, factures, bons de livraison, rapports...);
- Assurer le suivi et le respect du protocole de paiement des salaires du personnel du Projet ;
- Suivre l'exécution financière des activités du projet et veiller à la bonne gestion des fonds mis à la disposition des bénéficiaires du projet ;
- Veiller à la préparation et la régularité des Demandes de Retrait de Fonds (DRF), des Demandes de Paiement Direct (DPD) et autres moyens de paiement ;
- Assurer la bonne gestion de la trésorerie du projet et préparer les plans de trésorerie prévisionnels ;
- Contrôler, valider et actualiser les états financiers éla-

borés par les comptables conformément aux règles de présentation de la Banque mondiale/IDA et du système comptable OHADA ;

- Produire les Rapports Financiers Intérimaires du Projet (RFI) suivant les standards requis par la Banque mondiale et la périodicité requise par l'IDA (rapports trimestriels) ;
- Préparer les audits financiers (internes et externes) en matière de gestion comptable ;
- Mettre en œuvre et suivre les recommandations des audits et des missions de supervision ;

c) En matière de gestion comptable

- Mettre en place un mécanisme de collecte des pièces justificatives des activités de l'UGP, et des prestataires/bénéficiaires, et les valider ;
- S'assurer de la conformité et de la validité des pièces comptables ;
- Veiller à la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;
- Présenter les états financiers à l'auditeur interne avant soumission aux auditeurs externes ;
- S'assurer du suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc...);
- Réaliser les inventaires ;
- Veiller au respect du contrôle interne.

d) En matière gestion de la trésorerie

- Elaborer les plans prévisionnels de trésorerie (décaissements) et en assurer le suivi ;
- Vérifier le solde disponible du projet avant signature des moyens de paiement ;
- Veiller au respect des délais de paiement.

e) En matière de gestion du patrimoine

- Assurer la réception et effectuer le suivi des acquisitions ;
- Effectuer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à la disposition de l'UGP ;
- S'assurer du traitement comptable des stocks ;
- Assurer les inventaires périodiques de stocks et des immobilisations.
- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP ;
- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds sont régulièrement protégés et peuvent être contrôlés à tout moment ;
- Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition de l'unité de gestion et des autres bénéficiaires ;
- Etc.

3. Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (3) références professionnelles ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Profil du candidat :

Le candidat au poste de RAFC doit avoir le profil suivant :

- Un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum maîtrise (BAC+5 au moins) ou équivalent (MSTCF, DESCF/DSCG, DESS, etc) en comptabilité, sciences économiques et financières ou toute autre discipline équivalente d'une institution reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple).
- Ou un diplôme professionnel supérieur en comptabilité du type Expert-Comptable (CPA, DEC, ACCA, ACA, etc)

reconnu par un ordre professionnel comptable international, et/ou même un diplôme en gestion de projet de développement seraient un atout ;

- Jouer d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins (07) sept ans en gestion administrative et financière dans une entreprise privée, dans les projets de développement, ou autre expérience professionnelle jugée équivalente (en cabinet d'audit et d'expertise comptable) dont au moins 5 ans à des postes de responsabilité (Directeur comptable, Directeur Administratif et Financier, Contrôleur de gestion, Auditeur Manager ;
- Une expérience pratique d'au moins trois (03) ans dans les domaines de gestion administrative, comptable et financière de structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (UE, IDA/Banque Mondiale, BAD, DFID, les Agences de l'ONU) serait un atout ;
- Démontrer une bonne maîtrise des procédures et directives des différents bailleurs de fonds, notamment de la Banque mondiale, serait un atout ;
- Démontrer la maîtrise des procédures de gestion de l'administration publique serait un atout ;
- Justifier une expérience dans les institutions ou projets similaires.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,
- Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées

5. Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 25 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET SWEDD+ »

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE,
DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE
AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
E-mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2023

Patrick Valery ALAKOUA

TOURNOI INTERNATIONAL DE KINSHASA

Moisson favorable pour les judokas congolais

Les Diables rouges du Congo de judo ont marqué positivement leur participation au tournoi international de Kinshasa, Test-Event, qui s'est déroulé du 5 au 7 juillet.

Les Congolais reviennent sur la scène internationale après plusieurs années d'absence, remportant onze médailles dont trois en argent et huit en bronze au tournoi international Test-Event, prélude aux Jeux de la Francophonie.

Les combats se sont déroulés en présence du ministre de la République démocratique du Congo (RDC) des Sports et des Loisirs, Claude-François Kabulo mwana Kabulo. Ils ont permis aux judokas congolais de renouer avec les compétitions internationales et de se préparer pour les prochaines échéances, notamment les jeux de la Francophonie, du 28 juillet au 6 août. Sur l'ensemble, les athlètes congolais ont présenté de belles performances.

La compétition a regroupé, au gymnase du stade des Martyrs, les judokas de la RDC, du Congo et de l'Angola.

Les athlètes congolais ont promis de faire mieux lors des 9es Jeux de la Francophonie. « Cette compétition prélude aux Jeux de la Francophonie nous a mis dans le bain des grandes compétitions. Il y a la



Les Diables rouges judo/Adiac

pression du fait de représenter le pays mais aussi suite à la chaleur des supporters du pays hôte. On prend le goût au fur et à mesure. Cela va nous pousser à travailler dur afin de rester présents sur le tatami », a indiqué Charly Bokili, l'un des médaillés congolais.

Selon le président de la Fédération, Me Francis Ata, la participation du Congo à

cette compétition a permis d'apprécier le niveau des athlètes et d'approfondir les échanges avec la Fédération internationale de judo. « Je suis très content puisque les jeunes ont donné le meilleur d'eux et le drapeau congolais a été hissé. Nous avons bien apprécié le déroulement de la compétition puisqu'elle nous a permis de préparer les Jeux de la Francophonie.

Nous avons également eu certains échanges avec des partenaires importants de notre sport », a-t-il déclaré.

Liste des médaillés

Dames

-57 kg
Paulina Ngakeni (bronze)
-52 kg
Fallone Kimfoko (bronze)
-50kg
Ruth Loko (bronze)
-58kg
Angela Ickonga (bronze)
+58kg
Ninelle Ngouala (bronze)
Lilliane Loko (argent)

Messieurs

-66kg
Chaldy Bobouta (bronze)

-73kg
Ayimba Gloire (bronze)
-81 kg
Mpelet José (bronze)
-100kg
Charly Bokili (argent)
+100 kg
Saturnin Samba (argent)

Rude Ngoma

PUBLICATION

Norbert Biembédi Dyondzé signe «Toumayi porté disparu»

Publié aux Editions Alliance pour le développement de la culture en langue française (ADCLF), le roman de Norbert Biembédi Dyondzé, «Toumayi porté disparu», compte soixante-sept pages et met en scène deux femmes habitant une même cour, source d'intrigues sur fond de la disparition de Toumayi, un bébé de l'une, devant l'indifférence coupable de l'autre.

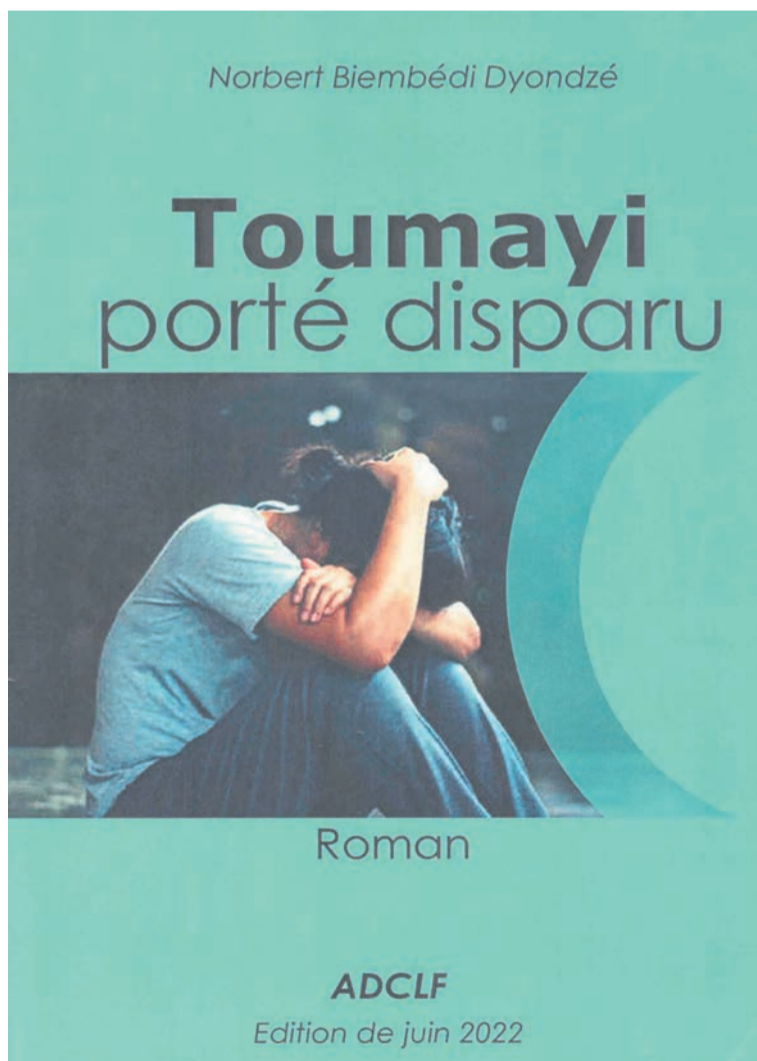
A travers «Toumayi porté disparu», l'auteur ne manifeste point l'intention d'éloigner les uns des autres. Au contraire, il veut que les hommes soient de nature à vivre ensemble sur la terre, sans instinct grégaire comme sont les sangliers dans les forêts marécageuses, mais épris de grande affection réciproque, d'amour véritable et de paix. Le récit de «Toumayi porté disparu» soulève une importante thématique sociétale autour de la femme africaine, du fait religieux, du vivre-ensemble et de la gestion des conflits. Il s'oppose, en effet, à toute forme de charlatanisme ou d'obscurantisme, de méchanceté et de mésentente entre les personnes appelées à tisser des liens solides d'amitié et de fraternité pour une société plus harmonieuse et inclusive, où il fait bon vivre pour chacun.

Préfaçant le roman de Norbert Biembédi Dyondzé, Aubin Banzouzi, écrivain, chroniqueur et critique littéraire, a fait savoir que la vision globale de cette œuvre à effet de fiction laisse transparaître un écrivain humaniste, soucieux du bien-être de l'homme dans sa diversité et la complexité de sa nature. C'est à n'en point douter un terreau anthropologique révélateur des mœurs contemporaines, des vicissitudes à corriger et des valeurs à

promouvoir. Quant au style, l'auteur qui n'est pas à sa première publication manie avec dextérité l'art prosaïque et poétique, avec une omniprésence de dialogues dans le texte. Ce mélange de genres enrichit ce petit roman savoureux qui se lit d'une seule traite, avec une écriture accessible et édifiante.

Une société en lambeaux a le droit d'être recousue. A tout problème de famille, une solution familiale qui ne compromette nullement l'équilibre du tissu social... « Si l'on vous dit : à cause de vos malentendus, haïssez-vous les uns les autres. Répondez, sans trop raisonner : un homme n'aimera-t-il pas son frère à jamais ? Dieu a ses raisons de faire que vous viviez ensemble. N'usez d'aucun prétexte pour faire de cette bonne volonté divine une occasion de vous diviser », écrit l'auteur dans son avant-propos.

L'histoire de Toumayi Toumayi est un garçonnet d'une douzaine de mois tombé dans le trou d'un WC en l'absence de ses parents. Les enquêtes policières pour connaître les causes de sa disparition n'ayant pas abouti, le couple, formé de Samafou et de Bidenda, consulte Ogoune, un féticheur de la ville, qui leur fait croire que l'enfant a été volé



mystiquement par les esprits de l'un des oncles de sa mère. Celle-ci convoque un conclave avec ses frères et ses sœurs, organise avec eux un complot

pour assassiner Nakazambo, l'oncle le plus aisé et le plus âgé de la famille. Informé de ce coup ignoble préparé contre son père, Bombakata, un sergent de

l'armée bronaise, intervient et promet de venger son père au cas où un forfait serait commis contre lui. Du côté de sa voisine Memba et son mari Sami, il est constaté par le couple que la stérilité a fait irruption en leur sein depuis plus de trois ans. Dieu, par son serviteur Eldragor, leur révèle la cause de cette stérilité. En effet, pour avoir laissé périr le petit Toumayi dans un trou de matières fécales, elle est supposée ne plus avoir besoin d'enfant. Pour reconquérir sa fécondité, une condition lui est imposée : avouer sa faute à sa voisine endeuillée d'avoir perdu son fils. Celle-ci, à son tour, irait de gré ou de force demander pardon à son oncle pour l'avoir accusé faussement et menacé d'assassinat. Au carrefour des pourparlers, Laurent Vermeil, un homme sage et pieux, est choisi pour régler les deux conflits, et le fait avec doigté. Le dénouement de l'histoire est ponctué par une ovation du grand public dont l'écho retentissant a suscité un moment de joie dans cette partie de la ville d'Ottadinga.

L'auteur de ce livre, Norbert Biembédi Dyondzé, est Congolais, né le 6 juillet 1954, à Mongouma-Baye, dans l'actuel district de Bouanéla. Il est à son deuxième roman.

Bruno Okokana

CONGO-KENYA

William Ruto a visité les activités agropastorales à Oyo

En marge de sa visite d'Etat de 72 heures en République du Congo, le président kényan s'est rendu, le 8 juillet, dans la ville d'Oyo, à plus de 400km au nord de Brazzaville, où il a visité des activités agropastorales.

Le président William Ruto, en compagnie de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, ainsi que des membres de sa délégation, a notamment visité l'abattoir Bon bœuf, le ranch Kila, l'élevage d'autruches, la laiterie d'Edou et la palmeraie.

Avant de se rendre dans la partie septentrionale du Congo, les deux chefs d'Etat ont assisté à la signature de quatorze mémorandums d'entente et de quatre protocoles d'accords touchant divers domaines de coopération.

Parmi ces accords devant renforcer la coopération bilatérale entre le Congo et le Kenya figure le mémorandum d'entente sur la coopération bilatérale dans l'agriculture et l'élevage.

Le gouvernement congolais qui a inscrit l'agriculture et le tourisme parmi les six piliers de son Plan national de développement 2022-2026 pourrait bénéficier de l'expérience du Kenya en la matière. En effet, situé en Afrique de l'Est, le Kenya dispose d'atouts importants dans la production du café et le tourisme à travers les safaris.

Il pourrait toutefois bénéficier de l'expertise congolaise dans la



Les présidents Faustin Archange Touadera et Denis Sassou N'Guesso

préservation, la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, deuxième poumon vert planétaire après l'Amazonie.

« Nous sommes venus au Congo pour partager notre expérience et apprendre aussi. Au Congo, 65% du territoire est couvert de forêt alors que le Kenya n'en a que 12% », a

déclaré William Ruto, lors d'une conférence de presse organisée conjointement avec son homologue Denis Sassou N'Guesso.

Les deux pays ont aussi paraphé un texte concernant la coopération dans le secteur des hydrocarbures, notamment le pétrole et le gaz. Le Congo étant le troisième producteur de l'or noir en Afrique subsaharienne après le

Nigeria et l'Angola.

Notons que les présidents Denis Sassou N'Guesso et William Ruto, qui a quitté Oyo le 9 juillet, se connaissent depuis plusieurs années. Lors de l'investiture du chef de l'Etat kényan, en septembre 2022, son homologue congolais avait effectué le déplacement de Nairobi, la capitale du Kenya.

Christian Brice Elion

CONGO-CENTRAFRIQUE

Denis Sassou N'Guesso invité à se rendre à Bangui

Le président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange Touadera, a demandé, le 9 juillet à Oyo, dans le département de la Cuvette, à son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, d'effectuer une visite d'Etat à Bangui.

Les deux chefs d'Etat ont eu des entretiens en tête-à-tête sur la coopération bilatérale entre le Congo et la RCA. Ils ont également parlé de la situation prévalant au Soudan qui partage une frontière commune avec la RCA.

Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera ont aussi évoqué les questions liées à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale dont le chef de l'Etat centrafricain assure actuellement la présidence en exercice. La visite du chef de l'Etat centrafricain à Oyo n'a duré que 24 heures.

C.B.E.

PEINTURE

« Entre deux mondes », quand l'art convie au dialogue espace-temps

Les artistes Alexandre Kyungu Mwilambwe et Gaël Maski Kusa Kusa, de la République démocratique du Congo, présentent jusqu'au 27 juillet, à l'Institut français du Congo (IFC), une exposition collective de peinture intitulée « Entre deux mondes ».

Des bancs, des morceaux de portes sculptées, des collages de photos, le tout dans une installation voyageuse, telle une porte sur un versant de l'histoire et de la sociologie de Brazzaville et de Kinshasa. Ces deux villes jumelles, dans leur psycho-sociologie autant que dans leur mémoire, conservent les trames des sociétés précoloniales et gardent également les stigmates et les recompositions sociales inhérentes à la colonisation. « Entre deux mondes » vient donc questionner ces réalités. L'exposition se veut un trait d'union entre Brazza et Kin, leur passé et leur présent, leurs convergences et leurs divergences, la tradition et la modernité, le réel et l'abstrait, etc.

Par la médiation de l'art, Alexandre Kyungu Mwilambwe et Gaël Maski Kusa Kusa invitent donc à prendre place, notamment sur les petits tabourets placés dans le cadre de l'exposition au hall de l'IFC. Ce, en vue de se remémorer, le temps d'une visite, le passé commun entre Brazzaville et Kinshasa. En effet, la



Le tableau « Jumeaux » de Gaël Maski Kusa Kusa/Adiac

présente vitrine artistique se donne à explorer comme un regard heuristique sur ces deux villes cosmopolites, séparées à peine par le fleuve Congo. Le pont de la fraternité immortalisé à maintes reprises par les artistes des deux rives.

« Les œuvres que proposent les deux artistes font régulièrement appel au passé et à la mémoire. Elles nous présentent deux villes à la fois ancrées dans les traditions culturelles anciennes et ouvertes au monde. Gaël Maski et Alexandre Kyungu nous convient à les accompagner dans une balade au cœur de laquelle s'engage un dialogue espace-temps », a commenté Stevio Ulrich Baral-Angui, musicographe, docteur en histoire des mentalités et des sociabilités urbaines à l'Université Marien-Ngouabi.

A travers l'installation « Access door », Alexandre Kyungu Mwilambwe explore et aborde également la notion de migration et d'identité, de frontières et d'espace ainsi que de signes et de symboles. Un proces-

sus par lequel l'artiste utilise des portes et du caoutchouc comme support et sujet afin d'explorer l'imaginaire et le parallèle entre la cartographie urbaine et la scarification corporelle, appelée « Nzoloko » dans les deux Congo. « C'est une façon de questionner et de redéfinir les villes et leur cartographie afin d'effacer les frontières entre les gens dans leurs espaces de vie, donnant naissance à un territoire unique dans l'espace imaginaire de mes œuvres », a fait savoir Alexandre Kyungu Mwilambwe.

En plus de l'imaginaire, Gaël Maski Kusa Kusa puise, quant à lui, une grande partie de son inspiration dans les histoires et la mémoire personnelle. « Je questionne la hiérarchisation de la mémoire sociale avec un appareil photo comme moyen de collecter des données ou des réalités de manière fragmentée. A travers le collage, je crée des mondes à la fois réalistes et surréalistes qui finissent par apparaître comme un univers de rêve, un remède moral pour combler le vide intérieur et de faire un nouveau départ », a-t-il déclaré.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 27 juillet.

Merveille Jessica Atipo